

Stéphane Gauthier, le phénoménal No 17 du Bala-Coincan, a réussi 15 buts et 6 aides en fin de semaine pour les siens. Il joue à la défense. heureusement!
 [Photo P.E. Jean-Claude Leclerc]

● pages B-4, B-5

Richard Poulin

Directeur d'école et Livre Vert

● page A-8



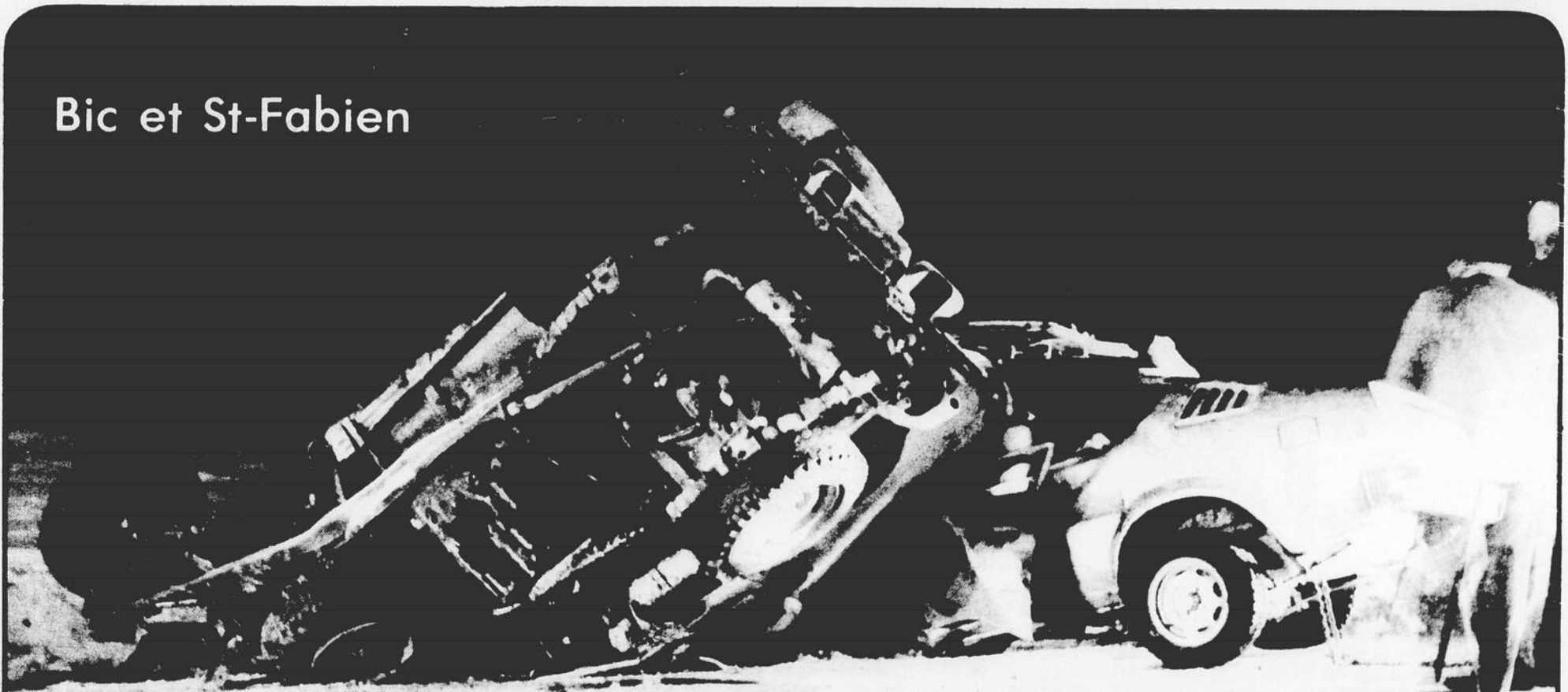
A HEBDOMADAIRE REGIONAL
 75e année, no 5 Rimouski 22 février 1978 **35¢**
 4 cahiers - 120 pages Guide-TV en plus

Bruno Roy

Ne pas confondre

● page A-5

Bic et St-Fabien



3 MORTS

● page A-3



ça s'dit dans l'quartier

- Dans un commentaire pendant la conférence de presse sur le rapport de l'état du français dans le territoire, l'auteur parle de sa crainte de voir faire le résumé de son résumé par les journalistes.
- Notre conscience professionnelle ne nous permet pas de suspendre l'état essentiel du journaliste qui est de rapporter le plus fidèlement les choses. Nous publions donc un reportage sur le sujet, signé Michel Pommerleau.
- Par contre, notre même conscience professionnelle, essayant d'éviter les erreurs que ce même auteur nous reproche dans ses chroniques, nous incite donc à suspendre sine die la publication des articles hebdomadaires, afin de ne "plus les massacrer".
- Ce monsieur, candidat idéal à un énorme prix citron, comprendra que l'erreur est humaine, même pour un universitaire; on ne nous reprochera pas deux fois d'en faire... bien malgré nous.
- La demande d'admission à l'université de Montréal doit se faire avant le 1er mars. Toute demande arrivée après cette date sera malheureusement refusée.
- C'est la fête d'Emmanuel Longchamp, de la brasserie "Le Gourmet", jeudi, Bonne fête.
- Notre confrère Louis Pineau édite maintenant une revue spécialisée qui se nomme "Ordinateur-lib" et qui est imprimée à Rimouski. Un de ses collaborateurs est Yves Leclerc, de "La Presse", de la revue "Nous" et d'"Actualité".
- N'oubliez pas la soirée de danse samedi à l'école Ste-Agnès. C'est un rendez-vous.
- Le carnaval de Ste-Luce aura lieu du 23 février au 5 mars. Tout le monde est invité.
- Lise Pelletier, du "Salon des fleurs", est en stage d'études pour six semaines dans les Cantons de l'Est. Bonne chance.
- Notre confrère Robert Tremblay de CJBRT a perdu une caméra 35mm devant le 161 de la rue Rouleau, près de la Pharmacie Verreault. Si quelqu'un la retrouve il devra signaler 723-2217 ou 722-7552.
- Toute la population est invitée à assister à une conférence d'information sur la technique de la méditation transcendante mercredi le 22 février à 20 heures au local D-205 du Collège.
- La campagne de financement de la Croix-Rouge aura lieu le 6 mars dans Rimouski et les environs. L'objectif est de \$17,600,550 solliciteurs frapperont à votre porte, dans le Grand Rimouski et le territoire couvrant de Luceville à St-Fabien et jusqu'à Trinité-des-Monts.
- Il ne faut pas oublier que Claude Ryan et Raymond Garneau, candidats à la chefferie du Parti Libéral du Québec, seront à Rimouski dimanche le 26 février, à l'école Paul-Hubert à 13h30.
- Cette rencontre se fait dans le cadre des débats régionaux avant le congrès à la chefferie du PLQ qui se tiendra en avril.

- On est en train de déménager à l'Hôtel de ville. Les Services du greffier et des finances occupent leurs nouveaux locaux. Le Service des loisirs sera là cette semaine. Il reste à aménager les lieux pour la bibliothèque municipale.
- Les cinq représentants du milieu socio-économique qui doivent siéger, de par la loi des Collèges, au Conseil d'administration viennent d'être nommés par un arrêté en conseil, après consultation des différents groupes du milieu régional.
- Ce sont madame Linda Jones-McGuire et messieurs Gabriel Bérubé, vice-recteur à l'enseignement à l'UQAR, Denis Cassista, directeur de la Coopérative agricole du Bas St-Laurent, Gaston Lapointe, directeur des ressources humaines à l'Union régionale de Rimouski des Caisses populaires Desjardins et Georges-Henri Gagnon, médecin, dont le mandat a été renouvelé.
- Les quatre nouveaux membres remplacent madame Juliette Demers et messieurs Louis Arsenault, Yvon Boulanger et Benoit Sylvain dont le mandat était échu depuis le 30 avril dernier. Rappels que le mandat des représentants du milieu socio-économique est de trois ans et qu'il peut être renouvelé une fois.
- La Section Régionale de Rimouski de l'Ordre des Ingénieurs du Québec organise à l'intention de ses membres une activité sociale.
- Cette soirée professionnelle et récréative aura lieu à Rimouski en la salle du C.E.P.E.Q. sise au coin des rues Lavoie et St-Jacques à 20.30 heures le 24 février 1978.
- La projection d'un film sur Manic V et la danse au son d'une "Disco" constitueront les éléments formels favorisant la rencontre et les échanges entre les ingénieurs de la région.
- L'Association Nationale des Secrétaires, section de Rimouski a le grand plaisir de vous inviter à son souper mensuel qui se tiendra le mercredi 22 février 1978 à 18h30 à l'Hôtel St-Louis. Toutes les secrétaires qui sont intéressées à se joindre à nous peuvent communiquer avec Mme Sylvie Brillant à 723-8680.
- Le Comité Ad Hoc du Club La Coulée de Saint-Fabien présentera les 26, 27 et 28 février un film relatant les principaux événements historiques de Saint-Fabien. Vous pourrez y voir des séquences des années 1945 à 1978.
- De plus, quelques passages relateront le feu de Rimouski et les auto-neiges Landry de Mont-Joli. Des laissez-passer sont obligatoires. Vous pouvez vous les procurer à la Caisse Populaire de Saint-Fabien.
- La projection aura lieu à la salle du Président, au chalet du club La Coulée, au troisième rang de St-Fabien.
- Le programme de sensibilisation à la vie familiale [PSVF], destiné aux parents d'enfants âgés de trois à quatre ans, a repris ses activités.
- Nous vous rappelons que ce programme, sans but lucratif, vous permet par des observations et des échanges de mieux comprendre votre enfant.
- En plus, il a été conçu par des spécialistes en psychologie de l'enfant. Il reste encore quelques places de disponibles. Pour information, téléphonez à Hélène: 724-7758.
- Charles Banville lancera officiellement le 2 mars, à l'Université du Québec, ses écrits intitulés "Les opérations Dignité."

- Mlle Guylaine Brisson est récemment entrée à l'emploi de l'Office de la Protection du Consommateur à titre de technicienne d'information.
- La voie de la conscience totale présentera une soirée d'information au local D-118 du Cegep de Rimouski mercredi le 22 février à 20 heures. ECKANKAR, c'est le plus ancien enseignement religieux connu de l'homme. Il fournit l'opportunité pour un individu d'avoir la libération spirituelle durant cette vie sous la conduite d'un guide spirituel qui travaille avec l'individu non seulement physiquement mais aussi bien dans les mondes invisibles. Le thème de la rencontre est: LES MONDES DE L'AU-DELA.
- La Lucarne, boîte à chansons du 129 rue Talbot, à Rimouski, recherche des poètes, des monologues, des conteurs d'histoires de tout âge pour la Nuit de la poésie du dimanche 7 mai dans le cadre des Fêtes de mai.
- Toutes les personnes intéressées sont priées de communiquer avec Danielle Bérubé-Leblond à 722-6880 d'ici le 25 avril. Ce n'est pas pour une sélection mais bien pour fabriquer l'horaire de la Nuit de la poésie.
- L'Association des Parents du Cegep de Rimouski, annonce une autre rencontre d'informations qui aura lieu au Salon du personnel, mardi le 28 février 1978 à 19:45.
- Cette invitation s'adresse particulièrement aux parents dont les enfants sont inscrits aux concentrations suivantes: Informatique, techniques de chimie analyse, techniques de génie civil, d'architecture et de foresterie. D'autres sujets tels que mécanique de bâtiment, techniques de la mécanique, l'électro-technique et la technique de secrétariat sont également au programme.
- Si on en juge par l'intérêt qu'a suscité la rencontre de janvier dernier, il ne fait aucun doute que les parents concernés seront au rendez-vous, mardi le 28 février à 19h45 au Salon du Personnel du Cegep de Rimouski. Un goûter suivra la période des questions.

foyer du textile de rimouski 1974 inc.
25 St-Germain est 724-7774

Conseiller en décoration

ESTIMATION GRATUITE A DOMICILE

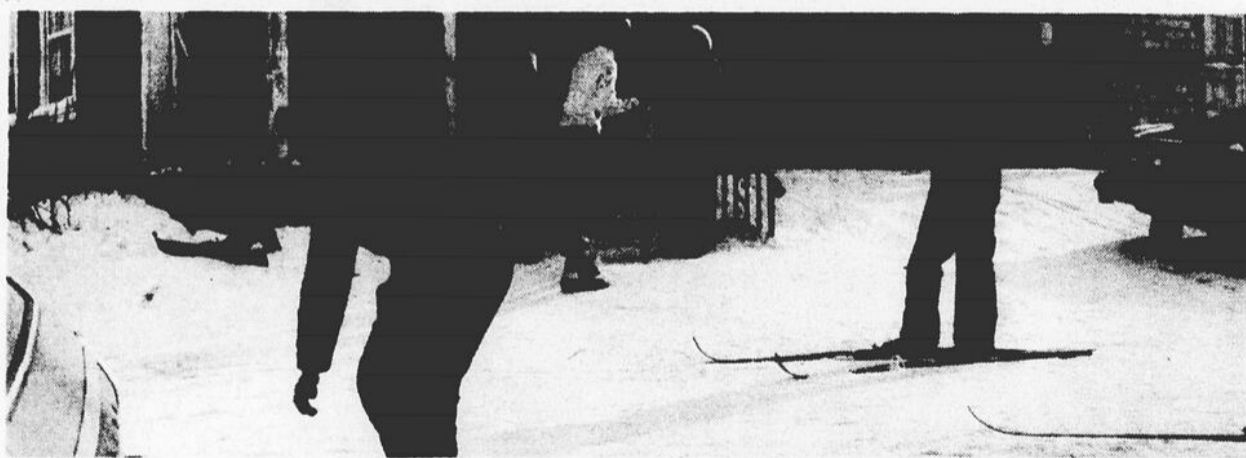
NOUVEAU

CALCULATRICE IMPRIMANTE UNDERWOOD 340 SPECIAL

\$119⁹⁵

bellavance
192, St-Germain Est, RIMOUSKI, 723-7877

l'OEIL DU PROGRÈS



Emmanuel Roy [à droite], président de la Commission scolaire La Neigette, président de la Commission scolaire régionale du Bas St-Laurent, maire de St-Fabien et préfet du comté de Rimouski en était à sa première journée sur skis dimanche. Tout en travaillant sur le Livre Vert du ministre de l'Éducation, il a décidé de mettre en pratique les principes neigeux du Livre Vert de Charron. [Photo P.E., Daniel Jean]

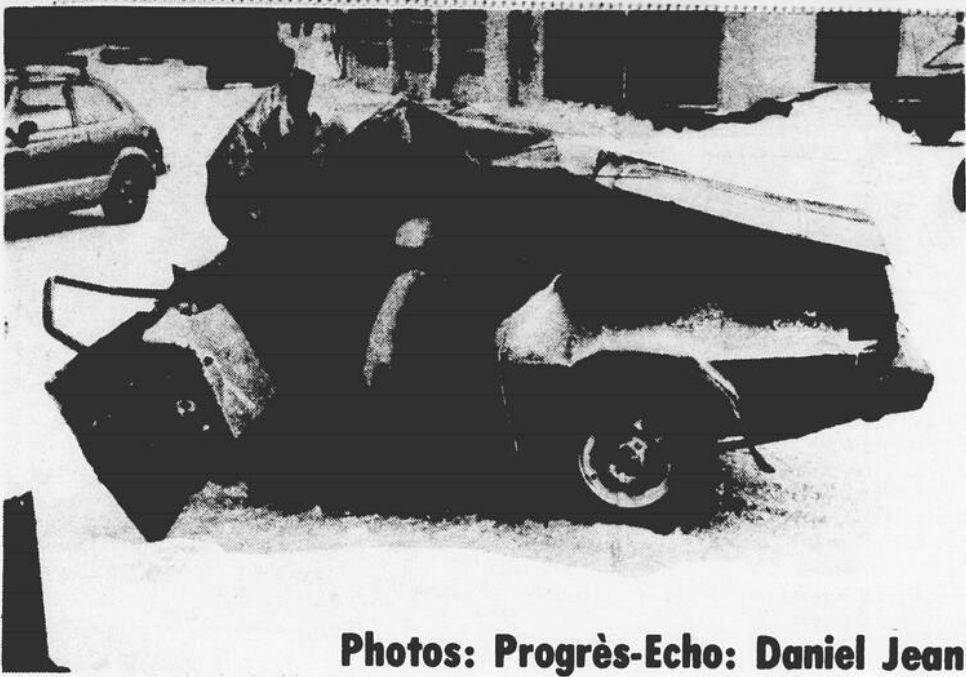
Optométristes

examens de la vue, verres de contact, rééducation visuelle

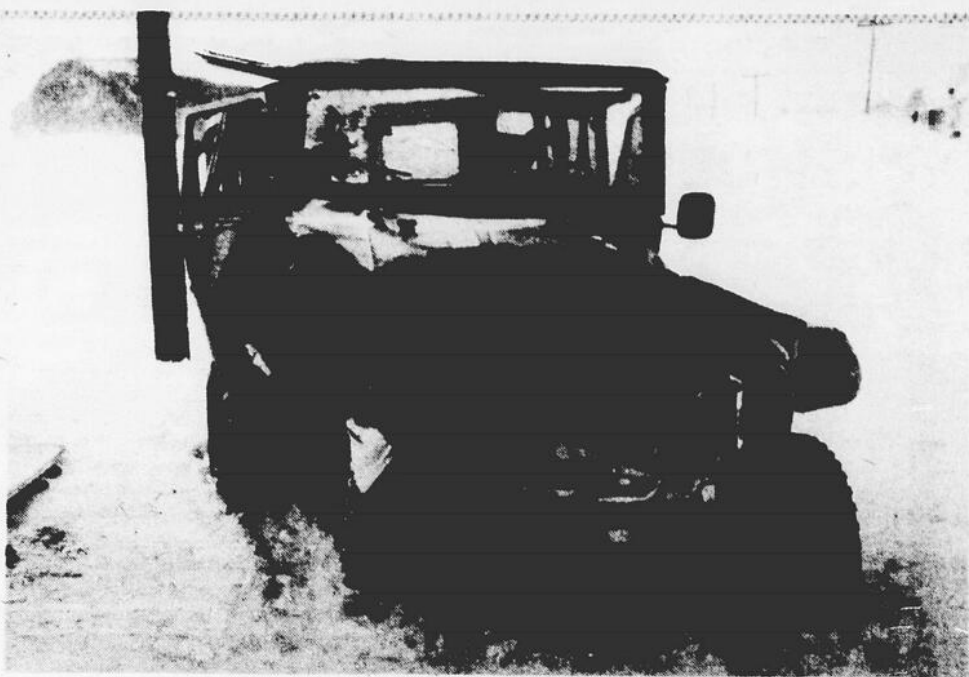
Dr Jacques Michaud, O.D.
Dr Denyse Beaudry, O.D.
Dr Marcel Michaud, O.D.

Galeries La Grande Place
Rimouski, Tél.: 723-9283 / 723-9284

<p>GROS LOT \$100,000.00 MINIMUM-VENDREDI</p>	NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE						<p>Mini-Loto Tirage 747 Vendredi 17/2/78</p> <p>SÉRIE NUMÉRO 43 Séries émises: 90,000 chacune</p> <p>19 69701 1 GAGNANT DE \$50,000.</p> <p>NUMÉRO COMPLET 69701 POSSIBILITÉ DE: \$5,000.</p> <p>CHIFFRES 9701 344 GAGNANTS DE \$500.</p> <p>CHIFFRES 701 3483 GAGNANTS DE \$100.</p>
	22	26	30	31	34	35	
	6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS 1	PRIX 117,593.70		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT A US SUR 6 +		
	5 SUR 6	99	1,069.00		7		
	4 SUR 6	3629	81.00		VENTES TOTALES: 1,224,935.00		
5 SUR 6+	2	35,278.10					
Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN.							



Photos: Progrès-Echo: Daniel Jean



A St-Fabien et à Bic

Deux accidents mortels

La Sûreté du Québec a signalé deux accidents mortels survenus en fin de semaine et qui ont fait trois victimes au total.

Le premier accident a eu lieu le samedi 18 février à 15h00 sur la route 132 à Bic. Mme Raymonde Belzile de Rimouski, âgée de 46 ans, y a perdu la vie alors qu'elle occupait la voiture conduite par son mari. Ce dernier a perdu le contrôle de son véhicule qui est entré en collision frontale avec une automobile venant en sens inverse.

Le second accident est survenu le dimanche 19 février à 17h40 alors que deux voitures occupées respectivement par M. Gervais Pelletier, 23 ans, de Rimouski et M. Damien Pelletier, 19 ans de Trois-Pistoles, sont entrées en collision. L'accident a eu lieu à un kilomètre à l'ouest de St-Fabien sur la route 132. La collision est due à une perte de contrôle de son véhicule d'un des deux conducteurs. Il n'y avait aucun lien de parenté entre les deux victimes.

De son côté, la Sûreté

Municipale a eu à s'occuper de neuf accidents mineurs dont quatre sont survenus vendredi, trois samedi et deux dimanche.

La police a en outre procédé à huit arrestations pour conduite de véhicules avec facultés affaiblies. La Sûreté Municipale tient à aviser les Rimouskois qu'une surveillance très étroite sera exercée à l'endroit des conducteurs en état d'ébriété qu'elle considère comme une menace à la sécurité des piétons comme des automobilistes.

M. Pomerleau

A Rimouski-Est

Un incendie détruit une maison à logements

Un incendie a complètement détruit un immeuble de logements, le mercredi 15 février, situé sur le boulevard St-Germain à Rimouski-Est.

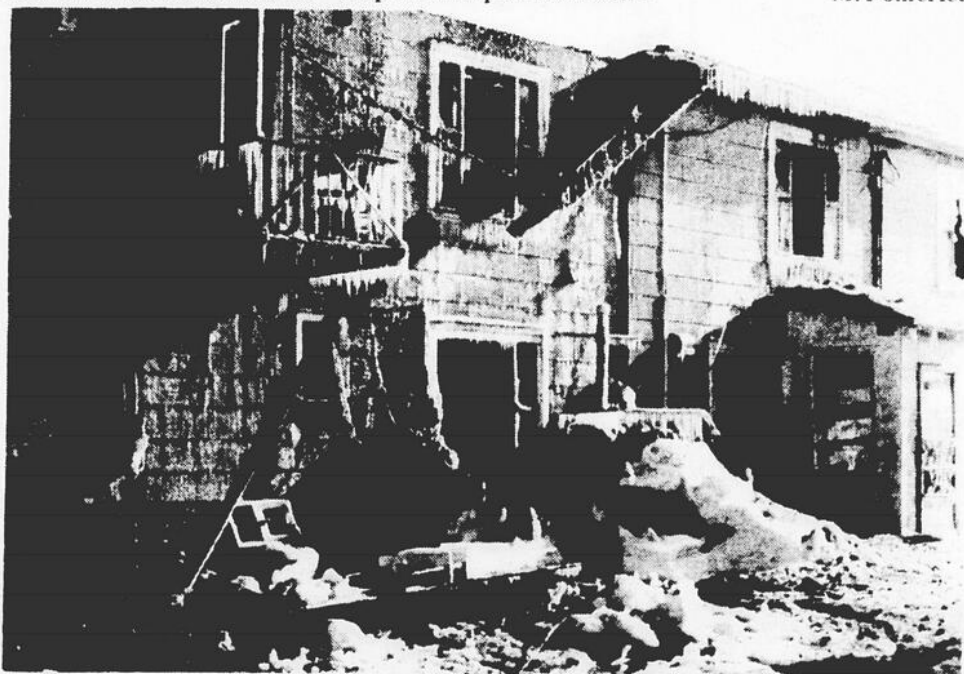
L'incendie s'est déclaré vers 14h30 suite à un mauvais fonctionnement de

la plinthe électrique d'une cuisine d'un des quatre appartements de l'immeuble. Devant les proportions prises par le feu, les pompiers de Rimouski-Est ont dû faire appel à ceux de la ville de Rimouski en fin d'après-midi pour combattre

l'élément destructeur qui n'a finalement été maîtrisé que tard dans la soirée.

L'immeuble appartenait à M. Philippe Routhier et est une perte totale. Quatre familles se retrouvent sans logis suite à ce sinistre.

M. Pomerleau



Une vue d'une partie de l'immeuble une fois l'incendie maîtrisé.

Les policiers et la société canadienne du cancer

Comme c'est maintenant devenu une tradition, les policiers de la Sûreté du Québec, district de Rimouski présenteront à nouveau cette année, leur tournoi annuel de ballon sur glace. Ce tournoi regroupera environ 24 équipes venant des différents corps policiers de la province, que ce soit au niveau municipal, provincial ou encore, la Gendarmerie Royale du Canada.

Ce tournoi de ballon sur glace sera présenté au Colisée de Rimouski les 15 et 16 avril prochain, sous la présidence de M. Pierre-Paul d'Anjou, directeur des Loisirs de la Cité de Rimouski.

Pour la première fois, depuis la mise sur pied de ce tournoi provincial, les fonds récoltés durant cette fin de semaine seront versés à la Société canadienne du cancer. Les bourses et trophées seront remis suite aux inscriptions reçues ainsi que la collaboration de la Brasserie Labatt de Rimouski.

C'est l'agent Gilbert Fournier du district de Rimouski qui est le principal coordonnateur de ce tournoi provincial, qui en sera à sa 5e année. Gilbert Fournier

en profite donc pour inviter tous les corps policiers de la région à s'inscrire le plus tôt possible.

Le travail des policiers est un travail ingrat et comme tous les autres êtres humains, ils ont eux aussi besoin de se recréer comme tout le monde. Ce tournoi provincial est pour eux, le moment de se défouler et de renouer connaissance avec certains de leurs anciens

camarades de travail.

Le district de Rimouski sera représenté par au moins une formation qui certes, tentera de livrer une chaude lutte à ses rivaux. L'année dernière, le succès avait plané sur ce tournoi des plus intéressants. Tout le public est invité à aller encourager nos policiers provinciaux, ceux qui nous protègent.

J-C Leclerc

Les Petrov dans la région

La célèbre famille Petrov, qui a quitté illégalement la Yougoslavie il y a quelques mois pour se réfugier au Canada a été arrêtée la semaine dernière pas loin de chez nous, plus précisément à Ste-Anne-des-Monts. En effet, les Petrov arrivaient d'un peu partout soit Terre-Neuve, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

Les membres de la famille Petrov, dont: Dragan Petrov, Pepeli Petrov, Anto Petrov, Nichola Sadrinovic, Gisela Petrov, Mora Petrov, Mika Petrov, Basilka Petrov, Marina Petrov,

Jaminska Sadrinovic ainsi que 17 enfants, dont l'âge varie entre 2 mois et 17 ans voyagent par automobile.

Parmi ce groupe de gitans, trois enfants ont été examinés par un médecin de Ste-Anne-des-Monts pour mauvaise nutrition. Les autorités locales de Ste-Anne-des-Monts, ne pouvant loger la famille Petrov, cette dernière a donc érigé son quartier général aux bureaux de la Sûreté du Québec de Ste-Anne-des-Monts.

J-C Leclerc



En service cette fin de semaine
A RIMOUSKI

L. Tremblay
724-9392

RAYMOND FORTIER

PHARMACIEN

124 ST-GERMAIN EST

TEL: 724-4411

4 PHARMACIENS A VOTRE SERVICE

HEURES

Samedi De 9h 00 à 21h 00

Dimanche De 11h 00 à 1h 00

9h 00 à 8h 00 p.m.

Le consommateur devra payer la note

L'Assurance-automobile du Gouvernement du Québec, qui entrera en vigueur le premier mars prochain fait couler beaucoup d'encre, par les temps qui courent. Même si la masse ne semble pas d'accord avec le projet comme tel, le fait demeure que le consommateur devra payer la note, une fois de plus.

Voici quelques exemples. La semaine dernière, nous avons rencontré Jacques d'Anjou de Luceville, spécialiste dans le remorquage de camions lourds et de tous genres de véhicules. "J'ai cinq remorques et l'année dernière, je payais \$76. par remorque, pour obtenir une plaque identifiée "FR", de poursuivre d'Anjou.

"Cette année, avec le nouveau régime de Mme Payette, je devrai déboursier selon le poids de chaque remorque, ce qui signifie environ \$1.800. pour les cinq remorques, comparativement à \$375. l'an dernier. Je ne sais pas combien sera élevé le crédit de l'assurance mais l'augmentation est là quand même", d'avouer Jacques.

En poursuivant, M. D'Anjou nous a avoué que, concernant son "loader", immatriculé avec un "W", il lui en coûtait \$51. l'année dernière comparativement à

\$375. cette année. Donc, on peut conclure une chose dans cet exemple. Au lieu de remorquer à tel montant, M. D'Anjou devra, comme tous les remorqueurs de la province, augmenter ses coûts, ce qui signifie que ce sera encore le consommateur qui paiera la note.

Les "X" dans les garages Le 2e exemple est celui fourni par M. Marcel Castonguay, vice-président de la Maison Boulevard Chevrolet à Rimouski. "Une plaque "X", réservée aux voitures de vendeurs ou de démonstration, s'élevait à \$41. l'année dernière. Cette année, avec Mme Payette, il en coûtera \$102. en plus de \$123. pour l'assurance de Mme Payette, qui coûte \$85. pour le véhicule de promenade".

"Donc, il en coûtera \$225. pour obtenir une plaque "X" dans un garage. L'année dernière, nous avions environ de 35 à 40 plaques "X" en main. Cette année, il coûtera donc moins cher pour nous d'enregistrer les véhicules comme des voitures de promenade", de confier M. Castonguay.

L'assurance-automobile du Gouvernement du Québec n'est pas encore en force mais veut, veut pas, faudra s'y soumettre le premier mars.

J.C. Leclerc

Deux morts Ecrasement d'un avion à Forestville

Par Denis Gauthier

L'écrasement d'un petit avion, à quelques kilomètres au nord de Forestville, a causé la mort de deux personnes de la région, dimanche le 12 février dernier. Les causes de la tragédie qui a alimenté les conversations au cours des derniers jours, n'ont pas encore été déterminées.

Les victimes sont le docteur André Labonté 36 ans et l'avocat André Villeneuve 31 ans, tous deux domiciliés à Forestville.

C'est aux environs de 20 heures 30 dimanche le 12 février dernier que l'appareil, un Cessna 185, ayant les deux individus à son bord, s'est écrasé au sol. L'accident s'est produit à environ deux kilomètres de Forestville, soit à quelques centaines de mètres seulement au nord-est du chalet du club Récréatif de Labrieville, mieux connu sous le nom de Lac aux Pins.

Cet endroit est fréquenté par plusieurs personnes de la région, notamment en hiver, par des skieurs de fond. Quelques personnes ont assisté, impuissantes, à la tragédie. Deux agents de la Sûreté du Québec, Ghyslain Maltais et Laurent Laflamme, en patrouille dans le secteur, ont été témoins de la scène.

L'aéronef, propriété du docteur André Labonté, venait à peine de décoller du lac aux Pins lors de l'écrasement. D'ailleurs, selon un enquêteur de la Sûreté du Québec, il se serait écoulé à peine une minute entre le moment où l'appareil a quitté le sol et l'écrasement. Des témoins de la scène ont vu l'avion voler de façon bizarre avant de piquer vers le sol.

Recherches infructueuses

La Sûreté du Québec a immédiatement mis sur pied une

patrouille d'une quinzaine de motoneigistes pour entreprendre des recherches intensives. Ces premiers efforts pour tenter d'apporter du secours s'il y avait lieu, se sont révélés infructueux.



Vers les 23 heures, une autre série de recherches, en raquette cette fois-ci, a été mise sur pied. Encore là, elles n'ont pas portées les fruits escomptés.

Un peu plus tard, l'aéronef de la compagnie Papeterie Reed est venue se joindre aux chercheurs. Grâce au signal émis par le transmetteur de détresse de l'appareil écrasé on a pu le localiser, sans toutefois y arriver de façon précise. Au sol, les feuilles conjointes des motoneigistes et des raquetteurs se continuaient.

Le lendemain matin, l'avion de la compagnie Reed a repris la voie des airs, on a pu pour la première fois apercevoir l'appareil au sol.

Le premier contact avec les lieux de la tragédie s'est produit vers les 8 heures 30, soit 12 heures après l'acci-

dent. Un hélicoptère de l'Armée canadienne, n'ayant pas pu arriver plus tôt en raison de la température, a permis à un caporal et une infirmière de descendre sur les lieux pour constater s'il y avait

morgue aux environs de 16 heures l'après-midi.

Cette double perte a été assez lourde pour Forestville parce qu'elle mettait en cause deux professionnels dûment établis

ce qui est une denrée rare dans la localité.

La Sûreté du Québec tient à souligner le travail de dizaines de volontaires qui l'ont appuyé dans ses recherches. Le premier corps a pris la direction de la

ce qui est une denrée rare dans la localité.

Le tournedos Rossini
L'entrecôte avec sauce au poivre

Nos prix sont des plus compétitifs
Qualité et quantité comparées nous avons la meilleure table en ville.

Salle à Manger
LA TERRINE

91 ST GERMAIN EST, RIMOUSKI, P.Q.

Epicerie Nationale Enr.
BIERE-PORTER
OUVERT TOUTS LES SOIRS JUSQU'À 10 HEURES
LIVRAISON JEUDI VENDREDI SAMEDI SOIR JUSQU'À 10 HEURES
SERVICE RAPIDE 723-6501 339 TESSIER 723-6502

DENTUROLOGISTE

Gilles Teasdale
14 EST, ST-GERMAIN, RIMOUSKI
TEL: 724-5977

Traverse Matane - Baie Comeau - Godbout

SERVICE VOYAGEURS ET AUTOMOBILES
V.M. SIEUR D'AMOURS CAMILLE MARCOUX

SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC
DIVISION BAS ST-LAURENT
TRAVERSE MATANE BAIE-COMEAU GODBOUT

Horaires d'hiver du 8 janvier 1978 au 18 février 1978.
Sujet à changement suivant les conditions des glaces et du trafic

Horaires-Printemps 1978	MATANE	BAIE-	Pour renseignements supplémentaires:
- Du lundi 20 février au	COMEAU		Godbout: 418-568-7575
Dimanche 30 avril 1978	Lundi: 14 hrs		Baie-Comeau: 418-296-2593
Sujet à changement	Mardi: 14 hrs		Matane: 418-562-2500
	Mercredi: 14 hrs		Autobus:
	Jeudi: 14 hrs		Baie-Comeau-Sept-Îles:
	Vendredi: 17 hrs		13 hrs et 17:30 hrs
	Samedi: 14 hrs		- Godbout-Sept-Îles
	Dimanche: 14 hrs		13:45 hrs et 18:15 hrs
	BAIE-COMEAU		Tarifs:
	MATANE		Enfants, 5 ans et moins:
	Lundi: 17 hrs		gratuit
	Mardi: 17 hrs		Enfants, 5 ans à 12 ans:
	Mercredi: 17 hrs		\$2.50 aller simple
	Jeudi: 17 hrs		Enfants plus de 12 ans
	Vendredi: 20 hrs		et adultes: \$5.00 aller
	Samedi: 17 hrs		simple
	Dimanche: 17 hrs		Automobiles: \$12.00
			(conducteur non inclus)
			Autobus: \$1.25 le pied
			linéaire

LA TRAVERSE MATANE GOUBOUT VOUS SOUHAITE
BON VOYAGE

TRAVERSEE MATANE-GOUBOUT LTEE

Bagage: Pas de vérification des bagages au contrôle des billets - Espaces réservés pour les bagages

Autres facilités: Restaurant et salon

"La SNEQ n'est pas le PQ"

Bruno Roy, directeur général de la Société Nationale de l'Est du Québec, se défend catégoriquement d'être tributaire du parti au pouvoir, qu'il soit péquiste ou autre. "Pour la SNEQ, le parti au pouvoir n'est qu'une puissance politique. Il nous faut sensibiliser les gens au nationalisme, à une question fondamentale de choix. Mais, la SNEQ n'est pas le PQ comme tout autre parti, même si on nous identifie assez rapidement avec le parti de René Lévesque" de dire Bruno Roy.

La Société Nationale est d'abord et avant tout un organisme d'éducation populaire. Et selon Bruno Roy, le PQ prend une

surtout des gens qui croient en une valeur et qui la défendent.

L'histoire du concours... Bruno Roy, est assez amer au sujet de la fameuse histoire du concours de français dans les écoles. Si c'est une nette réussite au niveau primaire, puisque la participation implique deux cents classes, le refus des Commissions Scolaires du secondaire est plus inquiétant.

Si la Régionale du Bas-St-Laurent a refusé pour des raisons nettement politiques, par une assemblée de commissaires qui ont pensé d'abord à leurs postes, Bruno Roy nuance ses affirmations quant à la Régionale de la Matapédia et

se demande si, là, la politique est absente...

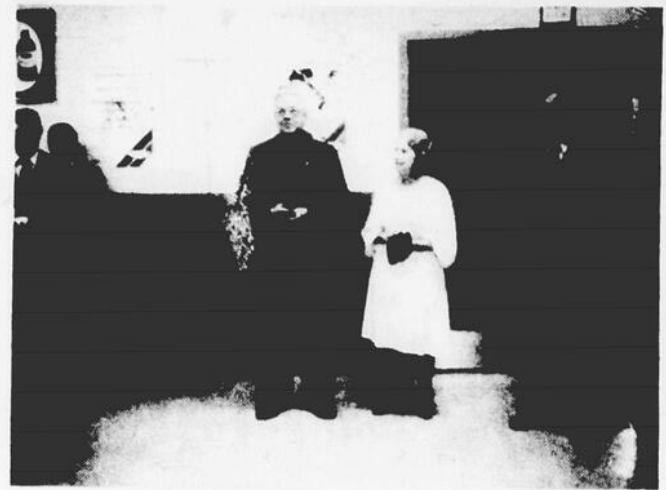
En fait, le concours laissait les dirigeants des commissions scolaires entièrement libres, au niveau du jury comme du fonctionnement. Et devant la déclaration du ministre de l'Éducation sur le rôle politique de l'école, Bruno Roy se pose des questions sur la continuité des attitudes de certains commissaires, qui, selon la rumeur populaire, "voient des péquistes partout". Selon Bruno Roy, cette réaction est nettement une panique.

Un congrès Le congrès général de la SNEQ aura lieu les 15 et 16 avril à la Grande Maison des

Clercs St-Viateur de Ste-Luce, endroit encore à confirmer. Ayant du pain sur la planche, la SNEQ envisage plusieurs thèmes et plusieurs conférenciers, après avoir rencontré les 60 paroisses de son membership.

Le travail est énorme, car il y a la campagne de fierté, le 30e anniversaire du fleurdelisé, la préoccupation linguistique, l'intérêt des Québécois et l'information sur la notion de nation, à la suite d'un texte d'Ernest Simard basé sur la phrase de Durham, "un peuple sans histoire".

La SNEQ a un bilan important qui sera présenté lors de ce congrès d'avril. L. Leblond



Campagne de financement de la Croix-Rouge

La section rimouskoise de la Croix-Rouge a procédé le 20 février au lancement de sa campagne de financement. Les responsables de cette campagne vont faire appel à la générosité de la population pour contribuer au soutien de cet organisme philanthropique. On aperçoit sur la photo, au centre, Mgr Gilles Ouellet, à sa gauche Mme Adélaïde Ouellet, bien connue à Rimouski pour son travail au sein de la Croix-Rouge, et M. Marius Dumais, président de la campagne.

[Photo P.E., M. Pomerleau]



Bruno Roy, directeur général de la SNEQ

tangente que la SNEQ, comme les Sociétés St-Jean-Baptiste ne peuvent otlérer: préférer la souveraineté association à l'indépendance. C'est pourquoi, pour cette raison et bien d'autres, la SNEQ n'a aucun rapport officiel ou officieux avec le PQ, ne le cautionnera pas plus qu'elle n'a cautionné les autres.

Si le PQ a un comité de referendum, la SNEQ n'en a pas. "Nous ne sommes pas là pour servir un parti, mais nos membres et un peuple" de dire Bruno Roy. C'est pourquoi, par exemple, le Club Québécois ne se limitera pas aux ministres comme invités. Il y aura

à celle du Grand-Portage. Affirmant avec fierté que les élèves de Trinité-des-Monts participent au concours, Bruno Roy croit que la CSR de la Matapédia, suite à un commentaire qui aurait dû être une nouvelle de CJBRT, a pris panique et a bloqué le concours qui était déjà en voie de se faire. D'ailleurs, cette situation assez cocasse fera l'objet d'une discussion cette semaine, puisque des élèves ont déjà participé et fait des travaux sur les deux fameuses questions litigieuses.

Pour la CSR du Grand-Portage ce fut catégorique: on a opté pour l'unité canadienne. Et Bruno Roy,

Un dossier explosif... et transféré

On sait que le dossier des Fêtes nationales vient de passer aux mains du ministre Charron du Haut-Commissariat. On sait aussi que ce transfert (un autre) provoque certains remous.

Une petite histoire

Pour bien comprendre la chose, il faut faire un peu d'histoire.

Cette histoire remonte à l'an dernier alors que le bureau du premier ministre a hérité d'une professe du gouvernement Bourassa qui devait octroyer, une fois réélu, une somme rondelette de \$1 million à la Corporation des fêtes nationales de Montréal. Devant le changement du 15 novembre, le premier ministre a été saisi de la question et un contentieux a été formé avec lui et les Sociétés St-Jean-Baptiste, sans oublier la Corporation montréalaise.

Comme cette forme de gestion a été, selon Bruno Roy de la Corporation des fêtes nationales de l'Est du Québec (COFNEQ), un bon et beau nid à chicanes, on a formé un comité devant étudier la question et devant faire des recommandations pertinentes. Les recommandations sont venues, impliquant par exemple un plan de regard gouvernemental sur la préparation des fêtes nationales.

"Au départ, de dire Bruno Roy, cette forme déguisée de patronage a été refusée en bloc. Il ne fallait pas refaire le coup du gouvernement précédent".

Le 15 décembre dernier, les responsables des fêtes nationales ont rencontré le premier ministre qui a donné comme possibilité le transfert des fêtes au ministre Charron. Comme chargé du dossier, Charron a immédiatement impliqué les Conseils régionaux de loisir, pour faire un sondage sur les désirs de la population en ce domaine, surtout en fonction de la représentativité des Corporations locales. Et Rimouski?

A Rimouski, il y a un cas particulier. La COFNEQ, contrairement à toutes les autres Corporations de la

province, est indépendante de la Société Nationale de l'Est du Québec. Si Charron veut deux représentants par comté d'un territoire couvert par la Corporation, la COFNEQ a déjà fait cet effort l'an dernier. Avec par contre des résultats pas toujours probants car, on le sait, le territoire est grand.

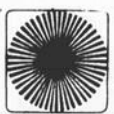
La SNEQ ne revendique pas l'exclusivité de la Corporation qui veut une assurance de survie, en fonction d'une consultation, non une guerre, par le Conseil des loisirs de l'Est.

Car, à la base, les fêtes nationales sont faites pour et par les gens du milieu, ce que désire Charron. Mais, là où il y aurait danger de conflit entre Charron et la COFNEQ, c'est le fait que le premier décide de saborder la structure de la seconde.

"La représentativité est assurée, de dire Bruno Roy, puisque le gouvernement paiera les frais de déplacements des membres éloignés de la Corporation."

Pour la COFNEQ, le Haut-Commissariat n'a pas le droit de modifier une structure qui a fonctionné l'an dernier et qui n'a pas reçu un sou du MAC. "Si Charron reconnaît la Corporation de l'Est, il n'y aura pas de problème", de conclure Bruno Roy.

L. Leblond



commentaire

La valeur politique d'une fête...

Dans une entrevue exclusive avec Bruno Roy, directeur général de la Société nationale de l'Est du Québec, on aborde divers sujets dont le problème du concours de français dans les écoles et le dossier chaud des Fêtes nationales.

Notre confrère Norman Plourde a déjà commenté le premier sujet. Il reste le second et il semble que, selon les observateurs, ce dossier soit une patate chaude pour bien des personnes, surtout quand on connaît le genre d'intervention que fait le ministre Charron.

Quand on apprend que le Haut-Commissariat, qui a une haute idée de la Culture, par son ministre bien-aimé, a obtenu le dossier des Fêtes nationales, il survient immédiatement une question: pourquoi encore une fois vouloir faire intervenir la base alors qu'on y croit plus ou moins? La consultation sur le Livre Vert du loisir est assez claire là-dessus et le clivage que l'on veut donner aux implications sociales du loisir est assez évident. Quand le patrimoine rejoint la fête, le peuple est concerné. Il s'agit de savoir comment il le sera, quand on sait ce qui se passe au niveau du Livre vert et quand on sait le rôle important, mais très prenant, que le ministre confie aux CRL. Il y a divers moyens de bloquer un processus de sensibilisation et de mise en services...

En fait, la question des fêtes nationales concerne l'Est par son originalité, qui lui a fait fonder la COFNEQ, un organisme indépendant et représentatif. La question est de savoir si Charron va accepter de le reconnaître dans sa tranche - une autre - de la présumée intervention de la base.

Avec l'ancien gouvernement, on se gargarisait de subventions "verbales". Avec l'actuel, on subit des ministres qui se font du capital politique sur le rôle TRES IMPORTANT, selon eux, de la base. Il est vrai que c'est elle qui vote...

Laurent Leblond



TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

NOMINATION



M. J. ANTONIO VOYER

M. Jean-Louis Ruest, directeur du Service de Courtage Immobilier a le plaisir de vous informer que M. J. Antonio Voyer est de retour au Trust Général du Canada comme agent immobilier.

Sa vaste expérience du domaine immobilier vous assure du meilleur des services.

Pour toute transaction immobilière que vous projetez, que ce soit achat, vente de résidences ou de commerces, nous vous invitons à rejoindre M. Voyer à 724-4106 le jour ou à 723-5832 le soir et les fins de semaine.

SPECIAL DU BRASIER

DINER D'AFFAIRE \$ 3⁹⁵

incluant: potage - dessert
breuvage - légumes

SPECIAL DU MOIS

APERU, ENTREE CONSOMME PLAT PRINCIPAL DESSERT \$ 11⁹⁵

FONDUE CHINOISE

incluant: POTAGE - LEGUMES DESSERT - BREUVAGE \$ 8⁷⁵

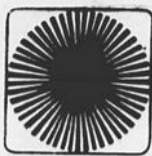
LA MAISON DU STEAK

Le Brasier



130 ST-BARNABE RIMOUSKI Pour réservations 724-6944

AU PIANO-BAR: LOUIS ALARY CHANSONNIER



éditorial

Une année pas facile!

Cette année, c'est en avant qu'il faut regarder. Les choses vont vite. Les prévisions varient selon les individus, les groupes et les intérêts.

Sans être devins, nous savons que nous sommes engagés dans une période pré-électorale fédérale et que le gouvernement provincial peut, en aucun temps, en appeler au peuple pour une décision capitale.

A travers les conjonctures, la plus mauvaise chose que nous puissions faire est d'attendre les événements. La meilleure que nous puissions tenter est de continuer, chacun pour soi, à travailler à entreprendre avec une attitude mentale positive face aux changements rapides qui ne manqueront pas de survenir.

Cet état mental avec lequel nous envisageons

les problèmes est, mis à part les facteurs vraiment extérieurs, le phénomène déterminant de réussite individuelle comme de la réussite collective à un moment ou l'autre de notre vie. Même les conditions extérieures les plus favorables ne valent rien en comparaison de nos motifs intérieurs qui peuvent seuls, à la longue, être déterminants.

Pourquoi certaines gens fonctionnent-ils si bien en période de perturbations économiques et sociales tandis que d'autres n'en finissent plus de se plaindre? N'est-il pas là matière à réflexion? Pour notre part, dans les journaux, à force d'ajustements d'efforts et d'attention, nous prévoyons continuer d'avancer. Nous

savons bien que la critique acerbe est facile, comme les coups bas viennent toujours des gens qui n'ont pas le courage d'entreprendre et qui par conséquent ne font rien qui vaille pour le milieu.

Les inquiétudes normales et naturelles suscitées par les problèmes économiques cinglants que traverse, toujours plus ou moins, notre région, nous avons l'espoir de compléter une année malgré tout fructueuse. Pour se faire, il nous faudra, avec acharnement, éviter les moindres écueils, les chances étant si minces. Un optimisme modéré est, nous croyons, réaliste et peut positivement nous amener à bon port.

Roland Bellavance



SANDY BURGESS

LA régionalisation de Radio-Québec nous apparaît un peu plus chaque jour comme un leurre et tout suggère au comité d'implantation dans l'Est du Québec de se libérer des contraintes provinciales pour ramener sa démarche et son initiative à l'échelle de notre région. Trop d'échéanciers soulèvent des doutes majeurs. Ainsi, la thèse qui semble prévaloir au sein du conseil des ministres est celle qui suggère de ne pas investir massivement dans la construction d'un réseau québécois puisque dans l'hypothèse de l'indépendance, Québec mettra la main sur le réseau de Radio-Canada. Au sein du siège social de Radio-Québec, on se comporte comme si le phénomène même de la délégation de pouvoir aux

régions était un crime de lèse-majesté envers un sommet hiérarchique montréalais qui ne saurait partager vraiment l'assiette décisionnelle. Plus près de nous dans le temps, l'heure approche où un professionnel, employé de Radio-Québec, sera nommé dans chaque région pour appliquer sans autre forme de procès les politiques venues de haut, un point, c'est tout! Or il arrive que l'Est du Québec marque une nette avance sur les autres régions périphériques en matière d'autorité déléguée. Les exemples abondent pour illustrer combien de ministères, jaloux de leur pôle décisionnel exclusif à Québec même, ont dû s'avouer vaincus et céder une véritable délégation de pouvoir dans nos régions. Le comité d'implantation de Radio-Québec doit revenir à sa thèse essentielle qui est un refus pur et simple d'un mode de fonctionnement identique à celui de Radio-Canada et la décision farouche d'exiger de vrais pouvoirs pour les régions. Ce même comité doit se rappeler qu'il jouit de l'appui d'une vingtaine d'organismes régionaux qui constituent la trame de fond en matière de développement régional et de consultation de première ligne. Ces organismes rejettent, eux aussi, tout simulacre de régionalisation de Radio-Québec et réclament la fin d'un centralisme absolu. Et ce n'est pas la nomination prochaine d'un professionnel de Radio-Québec dans les régions qui mettra fin au régime colonial. Nous faisons nôtre ce propos de Paul Guimard

sur ce sujet. Il vous suffit de changer les noms Paris et France pour Montréal et le Québec pour que tout s'éclaire dans notre actualité: "Il est essentiel de donner la parole aux régions en créant un véritable et quotidien courant d'échange entre Paris et le reste de la France au lieu d'en dépersonnaliser les identités diverses, au lieu de maintenir chaque province en état de sous-développement budgétaire, technique et culturel. Presque toutes les télévisions du monde ont trouvé dans la décentralisation un remède à l'uniformité cette maladie de langueur des programmes. On s'apercevrait à l'usage que de grandes réserves intellectuelles et spirituelles sont dédaignées, que beaucoup de talents sont inexploités et que toutes sources d'intérêt ne sont pas des affluents de la Seine." Assez de consultation et de manipulation, un peu d'action s-v-p!

PENSEE: "Celui qui agit par procureur est souvent trompé en personne." (Baif)

BONNE FETE: Léon-Paul Desrosiers et le Michelin Georges Cyr le 22 février, Gilles Boudreau dans la solitude de la Baie James, James "Schenley" Lebel et madame Eva Gagné le 23, notaire Joseph Bérubé le 24, madame Marie-Paule Levesque, notre indéfectible voisine dans les gradins, et l'insurpassable Serge Pouly de La Tertine, le 25, Claude Foucreau qui est plein de projets d'affaires le 28!

LES INDISCRETIONS: changement de nom prévu pour la saison prochaine de la Ligue Industrielle qui deviendrait, pour le mieux, Ligue de Cité!... Lionel Doucet réalise un vieux rêve, celui de passer quelques semaines en Europe. C'est en juin qu'il le fera et nos meilleurs vœux l'accompagnent... Egalement en Europe, cette saison, Yvon Harrisson et son épouse, plus spécialement en Allemagne pour y visiter leur fils-aviateur. Mai sera le mois des retrouvailles familiales. Bon voyage!... On manque d'espace à Radio-Canada, Rimouski. Ou bien on agrandira l'édifice actuel ou bien on devra louer de très vastes espaces à bureaux. L'affaire suit son cours et devrait déboucher sur une décision finale au cours des prochains mois... L'excellent sportif et marin Claude Pagé distribuait les cigares, mercredi soir dernier au colisée, à l'occasion de la naissance de son premier enfant: c'est une fille jolie comme sa mère!... Raymond D'Auteuil

nous confirme qu'il sera au câble au moins jusqu'au 31 mai 1978. Ensuite il verra!... Pour sa part, Denis Bélanger vient de se voir attribuer une bourse dans le cadre du programme Explorations du Conseil des Arts du Canada. Sa recherche portera sur une formule de diffusion électronique de l'information en câblodistribution... L'acquisition d'équipement très sophistiqué par l'Imprimerie Bellavance accrédite la rumeur voulant que le groupe Bellavance soit tenté par le lancement d'un quotidien régional dans l'Est du Québec... Nuance! Rolande Fleuriste ne sera que le fournisseur de fleurs au comptoir de cadeaux à l'Hôpital St-Joseph... C'est cette semaine que sera signée l'entente qui amènera les Pharmacies Jean Coutu dans notre ville l'automne prochain dans le local actuellement occupé par le magasin Dominion. LA rencontre intervenue, vendredi dernier, entre le caucus des députés ministériels de l'Est du

Québec et les membres du conseil d'administration de la SAIREQ mettait directement en cause les difficultés de fonctionnement entre cette société d'aménagement chez nous et les fonctionnaires en place à Rimouski. On se plaint de la fin de non-recevoir et de l'accueil glacial que l'appareil administratif gouvernemental régional réserve aux démarches et initiatives de la SAIREQ. Déjà reconnue par les députés péquistes du Bas St-Laurent, cette société d'aménagement aurait décidé de capitaliser sur ce fait et de passer à l'attaque immédiatement. On connaîtra les résultats de cette rencontre dans un avenir prochain.

SOULIGNONS la haute qualité de la messe et l'excellente émission à laquelle sa diffusion a donné lieu sur le réseau de télévision de Radio-Canada. Célébrée par l'abbé Eugène Ruest qui a prononcé une homélie remarquable, cette cérémonie originait de Radio-Canada, Rimouski.



PROGRÈS
ÉCHO

HEBDOMADAIRE RÉGIONAL



Directeur général: Roland Bellavance

REDACTION
Chef de la rédaction: Laurent Leblond
Chef de pupitre: Jean-Yves Roy
Journaliste: Michel Pomerleau

Collaborateur: Sandy Burgess
Sports: Jean-Claude Leclerc
Divertissements: Laurent Leblond
Chroniqueurs: Céline D. Rousseau,
Ernest Simard
Caricaturiste: Christian Girard
Secrétaire de la rédaction:
Sylvie Ruest

PUBLICITE:
Directeur: Georges Bérubé
Publicitaires:
Jean-Guy Caron, Welly Thibeault,
Gaétan Charest
Graphiste: Jean-Marc Fillion

CHEF DE PRAGE ET ABONNEMENT:
Ginette Ménard Pelletier, Tél.: 723-4800
DISTRIBUTION:
Marcel Rouleau, Tél.: 723-2026

COMPTABILITE:
Raynald Lavoue
Publié par l'Echo du Bas St-Laurent Inc.
Edifice Bellavance Inc. 192 est St-Germain,
Rimouski. Case Postale 410, Tél.: 723-4800
Abonnement: \$15.60 pays étrangers.
\$25.00
Courrier de seconde classe enregistrement
No 0350
Le contenu de ce journal ne peut être
reproduit sans autorisation écrite et
expresse de la direction.
Imprimé aux ateliers Bellavance Inc.

Dépôt légal: bibliothèque nationale du Québec



Cette page est à l'usage des lecteurs qui nous font tenir un texte signé, conforme à la loi du Code des Médias du Canada. Les opinions qui y sont exprimées n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion du journal ou de son éditeur. L'utilisation d'un pseudonyme est permise à condition que son signataire donne son nom au journal. Le contenu ne doit pas excéder 200 mots.

opinions

Le déclubage: une promesse politique

Pour les Québécois, l'accessibilité des anciens territoires sous bail est louable et désirée. Mais qu'a-t-on prévu pour sauvegarder la faune du Québec? Ce patrimoine inestimable et irremplaçable? Rien. Il semble que du jour au lendemain, des associations de chasse et pêche, ou autres assureront la surveillance de territoires de 100 à 200 milles carrés, sans budget, sauf la permission de vendre des cartes de membre au prix de \$15.00 à ceux qui voudront pêcher, et qui pensaient ne plus avoir à payer de permis de pêche de \$3.25.

Comment peut-on payer des gardiens, entretenir des chemins, ensemer des lacs avec un si maigre budget, alors que le ministère ne

fournit même pas les agents de conservation nécessaires.

Du temps des clubs privés chaque club devait avoir au moins un gardien, sous peine de se voir résilier son bail. Croyez-vous que du jour au lendemain, tous les Québécois soient devenus des gardes-pêche nés? Des protecteurs de la faune?

Le ministre Duhaime veut faire endosser la responsabilité de cette politique vouée d'avance à l'échec à des associations dévouées, certes mais handicapées par une organisation hâtive, et un budget inexistant.

Les membres de clubs privés sont conscients des désirs de la population. Ils sont prêts à rendre leur territoire accessible à tous, mais cette accessibilité doit être contrôlée. Pourquoi le ministère refuse-t-il toute négociation avec ces clubs,

alors qu'ils sont prêts à mettre leur expérience et leur facilité au service du public.

On dit que le Québec est le seul pays où l'on retrouve des baux de chasse et pêche donnés à des organismes privés. Est-ce si mauvais, si l'on considère que nous sommes le seul pays où il reste encore de la truite dans les lacs.

En réponse à toutes ces questions que faut-il faire? Nos dirigeants doivent oublier leurs promesses insensées et penser à une exploitation rationnelle et contrôlée de la faune pour tous les Québécois. La politique pour obtenir des votes c'est une chose, mais de grâce ne la faisons pas au détriment de notre patrimoine.

André Samson



Page A 7 Progrès-Echo, Rimouski, mercredi le 22 février 1978

L'anglais au secondaire

Une décision unilatérale

Dernièrement, les autorités scolaires de la Régionale du Bas St-Laurent décidaient de retirer du programme l'enseignement de l'Anglais pour la plupart des finissants au secteur professionnel. Alors que nous vivons une période caractérisée par la consultation et la communication, d'ailleurs le ministre de l'Éducation lui-même en donne l'exemple, cette importante décision s'est prise dans le secret le plus total sans que deux directement impliqués en aient eu vent. C'est ainsi qu'à tour de rôle et à leur

plus grande stupéfaction, parents, étudiants et professeurs apprirent la nouvelle de cette décision irrévocable.

Pour pallier à ce travail en vase clos, les professeurs d'Anglais de l'École Paul-Hubert, de concert avec l'exécutif du comité de cette même école organisèrent un sondage auprès des parents dans le but de connaître leurs positions réelles au sujet de l'enseignement de l'Anglais.

Aux deux questions suivantes:

1. "Êtes-vous favorable à l'enseignement de l'Anglais

jusqu'à la fin du cours secondaire professionnel tel qu'il se pratique actuellement?"

II. "Êtes-vous favorable à l'enseignement de l'Anglais du début à la fin du cours secondaire général à raison de cinq périodes par semaine (225 minutes) tel qu'il se pratique actuellement?"

Les réponses ont été affirmatives à 91% pour la première et à 93% pour la deuxième. De plus ces chiffres sont tirés des 2050 réponses retournées par les parents.

Face à l'intérêt manifesté par les parents et à l'im-

portance accordée à l'enseignement de l'Anglais nous constatons que la décision prise est malheureusement prématurée et mériterait

d'être reconsidérée. Alors que le Livre Vert sur l'éducation fait grand état de la consultation, peut-on encore chez-nous passer

outre à cette obligation morale?

Les professeurs d'anglais du Paul-Hubert L'exécutif du comité d'école du Paul-Hubert

ARPENTEURS-GÉOMETRES



Jean-Yves Asselin A.G.



Christian Couillard A.G.

Monsieur Jean-Yves Asselin est heureux d'annoncer à sa distinguée clientèle l'ouverture de son bureau dans un nouveau local au 302 St-Germain Est à Rimouski sous le nom de:

ASSELIN, COUILLARD ET ASSOCIES Tél: 724-7447



M. Yvon Boulanger, vous informe qu'en date du 17 février 1978 la société Asselin & Boulanger, arpenteurs-géomètres, a été dissoute.

M. Yvon Boulanger, arpenteur-géomètre, continue d'exercer sa profession dans les locaux qu'occupait la société au 134, de l'avenue St-Louis, à Rimouski et conserve en sa possession les documents relatifs aux travaux exécutés par les arpenteurs-géomètres de ladite société au cours des dernières années.

M. Boulanger sera ainsi en mesure de prolonger les travaux entrepris par la société dissoute et de répondre à toute nouvelle demande.

Le nouveau numéro de téléphone de Yvon Boulanger, arpenteur-géomètre sera 724-2611.

Quelques propos sur l'enseignement secondaire

L'enseignement, à quelque niveau que ce soit, est en constante évolution. Les résultats de cette évolution ne sont pas toujours apparents et ne se méritent pas nécessairement l'assentiment de la population, étudiante comme non étudiante. Malgré tout, les tentatives d'amélioration de l'enseignement n'en continuent pas moins à se faire et les propositions contenues dans le Livre Vert sur l'enseignement primaire et secondaire, paru récemment en sont probablement une preuve. Comment sont donc perçues ces propositions? Pour en avoir un bref aperçu, le Progrès-Echo a rencontré M. Richard Poulin, directeur de la polyvalente Paul-Hubert de Rimouski.

Q. P.E. De façon générale, M. Poulin, quelle est votre attitude vis-à-vis les propositions contenues dans le Livre Vert quant à un réaménagement du cours secondaire?

R. Le Livre Vert apporte beaucoup de propositions pour redresser différentes situations. A mon avis, cependant, il ne préconise pas de véritables changements en profondeur.

Q. P.E. Croyez-vous que la nouvelle conception des deux cycles d'enseignement secondaire puisse véritablement apporter quelque chose de nouveau?

R. Cette idée d'établir deux cycles est une proposition qui m'a véritablement surpris, je ne m'attendais vraiment pas à cela. Je dois cependant dire que, selon moi, cela ne constituait pas un besoin pressant. Ce qui est beaucoup plus important c'est l'encadrement des étudiants.

Q. P.E. A ce sujet justement, que pensez-vous donc de l'intention du ministère de définir des mécanismes d'encadrement?

R. Comme je viens de le dire, c'est pour nous un point extrêmement important. Ça l'est même tellement que nous avons en quelque sorte devancé le Livre Vert, car il y a déjà quelques phases d'accomplies dans ce domaine au Paul-Hubert. Nous avons en effet procédé à la création d'unités de formation: ces unités regroupent les étudiants d'un même niveau avec un directeur-adjoint à leur tête. A chacune de ces unités nous avons ajouté une équipe de services aux étudiants. Il existe ainsi cinq unités de formation dans l'école: une pour le secondaire III, une pour le secondaire IV, une pour le secondaire V, une pour le cours professionnel technique et enfin une pour le cours professionnel services.

En plus de la création de ces unités, nous avons déjà instauré un système de tutorat qui est une autre façon de réaliser un encadrement.

Ces tentatives sont très valables, je crois, dans la mesure où elles sont susceptibles d'amener le personnel à s'impliquer davantage dans la résolution des problèmes étudiants et aussi de permettre de "personnaliser" une école de l'envergure de la nôtre.

Pratiquement, la réalisation de certaines

activités d'encadrement ne pose pas de problèmes. Selon la nouvelle convention collective, deux périodes de cinquante minutes sont prévues à l'horaire de l'enseignant en plus des vingt périodes de cours d'une durée de cinquante minutes également. Les deux périodes qui ne sont pas consacrées à l'enseignement, en même temps qu'elles représentent une limite imposée par la convention collective, ouvrent aussi une porte sur une possibilité d'instauration de différentes activités qui pourraient être ainsi supervisées par les professeurs.

Il s'agit ensuite de répartir les tâches selon nos besoins. Et dans ces besoins, nous désirons privilégier d'abord l'encadrement, ensuite la récupération et finalement la surveillance.

Q. P.E. Que pensez-vous d'une prolongation d'un an de la formation générale avant que l'étudiant puisse choisir une orientation?

R. Je suis entièrement d'accord avec cette disposition du Livre Vert qui a sûrement dû s'inspirer du rapport Nadeau à ce sujet, car ce rapport disait que les jeunes se spécialisent trop vite.

Je crois que cette prolongation peut être bénéfique au maintien de certaines matières optionnelles, les arts plastiques notamment, qui ont périçité suite au choix précoce par l'étudiant de son orientation.

Q. P.E. En ce qui a trait à la consultation populaire sur le Livre Vert, quelle importance y accordez-vous?

R. Je ne doute pas de son importance, mais je doute un peu des résultats. Je puis dire que les parents des élèves ont trouvé le questionnaire particulièrement difficile à remplir. Il faut dire que le questionnaire a été ainsi plutôt mal reçu par les parents du comité d'école.

Pour aider les parents à répondre aux questions, un certain nombre d'animateurs, formés spécialement à cet effet, les ont assistés lors des réunions prévues pour cela.

Finalement, je doute de la réussite à lire tous les commentaires lors de la compilation des réponses et à mon avis ce sont les commentaires qui seront les plus intéressants.

Q. P.E. En guise de dernière question, j'aimerais que

vous nous parliez de la tentative, faite au Paul-Hubert, du gel d'horaire qui devait permettre aux étudiants de se consacrer, pendant une demi-journée, à des activités autant pédagogiques que sportives ou socio-culturelles. Quels ont donc été les résultats de cet essai?

R. Ça n'a pas fonctionné comme nous l'espérions mais nous savons maintenant, par expérience, quelles en sont les raisons.

On s'est bien rendu compte, peut-être un petit peu trop tard, que nous avions à faire face à un gigantisme tel le contrôle des événements nous a échappé. En plus, l'erreur a été de ne pas créer l'obligation d'assister à ces demi-journées d'activités de sorte que les étudiants s'y sont présentés en nombre plus ou moins important. Quant à la participation des élèves présents, elle a souffert de l'intérêt affaibli porté à l'événement.

Nous avons aussi manqué

d'animateurs et de ce fait certaines activités ont dû être contingentées. Résultat de cela: nous avons manqué de temps pour resituer, dans d'autres activités, les étudiants n'ayant pu participer aux activités contingentées auxquelles ils étaient inscrits.

Le gigantisme dont je parlais a aussi eu le malheureux effet de provoquer des actes de vandalisme. Cet état de fait a même été le déclencheur de la tenue de la "Semaine du civisme" qui s'est déroulée la semaine dernière.

Malgré tout, forts de cette expérience, nous avons décidé que le gel d'horaire serait de nouveau tenté le 23 février. Mais nous créerons cette fois l'obligation d'assistance et nous nous assurerons que le personnel soit en nombre suffisant. De plus, pour pallier au gigantisme, seulement deux unités de formation seront conviées à la fois aux demi-journées.



Je tiens à préciser, en notre première et principale terminant, que tout ce qui est entrepris ici l'est pour le bien de l'étudiant qui demeure M. Pomerleau

**Dr Germain
Guerrette
optométriste**

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
REEDUCATION VISUELLE
RENDEZ-VOUS SUR APPEL

53 ouest Evêché, Rimouski
724-9822

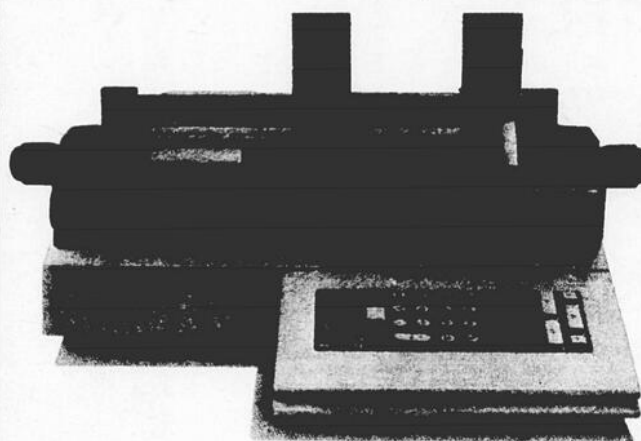
Si vous faites encore
votre comptabilité manuellement

Economisez 50% de votre temps

avec la machine comptable

OLIVETTI AUDIT 4

Une petite merveille



Aucune autre machine n'offre autant à un prix aussi bas.

seulement

\$3,595 à l'achat

ou \$5.56 par jour

La preuve est faite. Nous en avons déjà installés plus de 50 dans l'Est du Québec en un temps record!

Mallez ce coupon aujourd'hui

bellavance inc.

C.P. 410

Rimouski, Qué.

G5L 7C4

Je désire avoir une démonstration sans obligation.

Je désire plus d'information.

NOM.

ADRESSE.

TEL.:

PAR:

*Programmation en plus.

**Plan de 36 mois

Seconde expérience

Le club Optimiste de Rimouski tiendra sa seconde expo-loisir au Colisée de Rimouski, du 10 au 14 mai, sous le thème "Les loisirs, ça t'intéresse".

Comme le club rimouskois, qui existe depuis six ans, a tenté l'expérience avec succès l'an dernier, puisque les profits versés pour la jeunesse, but du club, ont été de \$5,000. L'exposition de cette année, qui ne se veut pas plus une foire, sera axée sur l'éducation au loisir, avec des kiosques dynamiques, ce qui n'a pas toujours été le cas l'an dernier.

L'exposition s'adressera à toute la population de Rimouski et des environs en un domaine - le loisir social tel qu'a tenté de le définir le ministre Charron - et comportera, pour elle, une série de kiosques, tant d'organismes régionaux que provinciaux, dont des ministères, qui apporteront une dynamique dans l'explication du loisir. On prévoit 50 kiosques (35 sont déjà vendus) et, par exemple, le collège de Rimouski aura deux stands où des experts

évalueront la condition physique des visiteurs.

Le loisir, devenu indispensable à la vie de tout citoyen, comportera, dans cette exposition, des exemples bien précis en sport comme en socio-culturel, puisque, pour illustrer ce dernier aspect, il y aura un stand où on fera de l'artisanat, des expositions de peintres amateurs, du travail au macramé, etc.

En plus, les spectacles que l'on veut complémentaires à l'exposition, apporteront la

Troupe Rigodon, Chanfonnie, le chœur Apollo, Fernand Morneau, des concerts d'orgue, Jean Bellavance et son groupe.

Puisque 8,000 personnes ont visité l'exposition l'an dernier, on espère atteindre le chiffre de 12,000 cette année. Le comité organisateur, composé de dix personnes, est dirigé par Marc St-Amand.

On veut exprimer, dans une facture attrayante, le

loisir dans son entité globale. Le club Optimiste de Rimouski, qui vend les kiosques, distribuera un programme-souvenir édité à 5,000 exemplaires, demandera un prix d'entrée minime de \$1.50, veut démontrer que le loisir est important à un moment où on en parle tant, participant ainsi à "un éveil à l'ensemble des réalités du loisir".



Marc St-Amand, président de la seconde expo-Optimiste, L. Leblond qui se tiendra en mai à Rimouski.

Rimouski appuie Rimouski-Est!

Le conseil municipal de Rimouski a résolu d'appuyer la municipalité de Rimouski-Est dans ses démarches auprès du Ministère des Affaires Municipales pour obtenir la permission de construire un aréna sur ses terrains. On sait que l'aréna de Rimouski suffit à peine pour recevoir toutes les demandes de locations à des heures raisonnables. Des activités se déroulent régulièrement de 6.00 heures à 23.00 heures tous les jours. L'apparition d'un nouvel aréna à Rimouski-Est serait donc bienvenue et décongestionnerait la cédule de l'établissement de la Deuxième Rue.

Nouvelles en bref

•Le salaire horaire des pompiers volontaires passera de \$3.50 à 5.00 pour la première heure de service et de \$3.00 à \$4.00 pour les heures suivantes. Il est à noter que cette hausse survient après une quinzaine d'années de rémunération au taux pré-cité.

•Rimouski recevra probablement les Jeux Régionaux 1978 en juillet prochain. Une résolution de demande au Conseil des Loisirs de l'Est du Québec à cet effet a été votée à l'unanimité.

•Le dépliant sur l'eau promis par la municipalité est enfin prêt et sera distribué cette semaine.

•D'ici quelques temps la transformation en kilomètre des panneaux indicateurs dans les limites de la ville sera complétée. Une résolution en ce sens a été acceptée à l'unanimité.

Andrée Lefavre

FÉVRIER
EST
LE MOIS
DE LA

Buick

Century



LA FAMILIALE BUICK CENTURY CUSTOM DE 1978

La gamme Buick de 1978 comprend trois nouvelles et remarquables familiales moyennes: Century Special, Custom et Sport Wagon. La familiale Century Custom, représentée ici, offre tout le luxe et l'équipement qui sont de tradition chez Buick. Ces familiales ont un moteur standard V6 de 3.8 litres (231 po. cu.) ou un V8 en option de 5 litres (305 po. cu.) à carburateur 2 corps ou 4 corps. Leur glace arrière levante avec encadrement et leur abattant leur confèrent une grande variété d'utilisations et facilitent le chargement.

Venez
les voir...

Plusieurs de ces modèles
sont présentement
en inventaire,
pour satisfaire vos goûts
vos besoins,
et votre budget.



LE COUPE BUICK CENTURY SPORT DE 1978

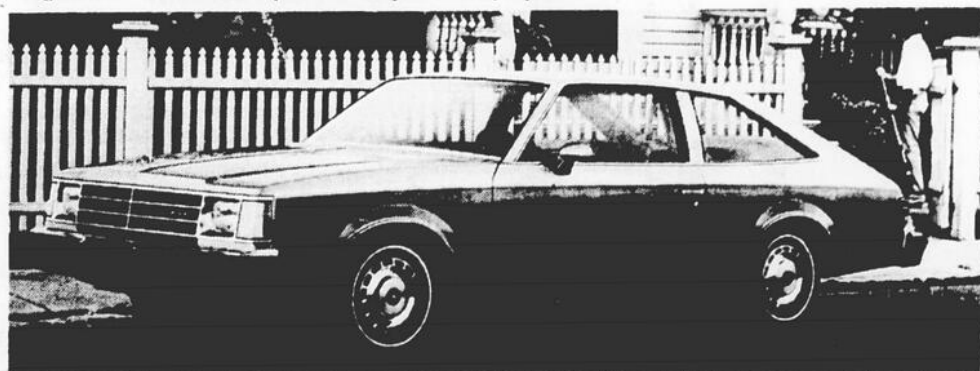
Le coupé Sport, représenté ici, est une nouveauté sensationnelle de la gamme Century. Le coupé Century Sport a des pare-chocs de la couleur de la carrosserie, une calandre et des montants latéraux peints en noir ainsi qu'une peinture deux teintes avec un faucon décalqué sur l'aile. Des roues sport, des pneus radiaux ceinturés d'acier et surdimensionnés, ainsi qu'un équipement particulier contribuant à la douceur du roulement et aux qualités routières, augmentent le caractère sport du coupé Century Sport.

Soucy
AUTOMOBILES INC.

115 St-Germain O. Rimouski 724-4401



Votre garage
de confiance...



LE COUPE BUICK CENTURY SPECIAL DE 1978

Les nouvelles voitures moyennes de Buick sont entièrement redessinées afin d'offrir le maximum d'espace aux occupants et de volume du coffre. Les dimensions intérieures importantes comme la hauteur et l'espace pour les jambes à l'avant et à l'arrière ont beaucoup augmenté. Le coffre à bagages est également d'un plus grand volume pour 1978, grâce à l'usage d'une nouvelle roue de secours compacte avec pneu à haute pression. On voit ici le coupé Buick Century Special de 1978.

Super Bingo...

JAMBON DANS LA FESSE

PRÊT-À-MANGER
SWIFT OU
MAPLE LEAF
BOUT DU
JARRET OU DE
LA CROUPE

SPÉCIAL!

AVEC L'OS



\$124

LB

BOEUF HACHE FRAIS

ORDINAIRE

SPÉCIAL!



64¢

LB

SAUCISSES FUMÉES

HYGRADE

SPÉCIAL!

PAQ.
1 LB

89¢

EPAULE DE PORC

FRAIS PICNIC

SPÉCIAL!

88¢

CAFÉ INSTANTANÉ

RICHMELLO

SPÉCIAL!

POT
10 OZ

\$469

MARGARINE MOLLE

THIBAUT

SPÉCIAL!

CONT.
16 OZ

69¢

SUPER BINGO

VOICI UNE PARTIE DES CENTAINES DE GAGNANTS DU SUPER BINGO DOMINION.



GAGNANTE DE \$1 000

Mme L. Guilbault
MONTRÉAL

MONTRÉAL
M. Jimmy Smith
MONTRÉAL
Mme Suzanne Ste-Croix
BEACONSFIELD
Mme B. Masquellier
VILLE SAINT-LAURENT
M. Oscar Cardinal
GATINEAU
Mlle Diane Lesage
HULL
Mme Denise Jeanvenne
BEAUPORT
Mme Nicole Ouellet
GIFFARD
M. Alex Biron
CHARLESBOURG
M. Roland Sabourin
ALMA
Mme Marline Blanc
CHICOUTIMI
Mme Adrien Tremblay
JONGUÈRE
Mme Carole Bellefleur
SHERBROOKE
Mme Claire Drapeau
MAQOQ
Mme Denise Philibert
VAL D'OR
Mme Yvette Jacob
CAP-DE-LA-MADELEINE
M. Claude Désilets

ROULÉS AUX OEUFS

WONG WING

SPÉCIAL!

PAQ.
DE 12

\$138

BEIGNES VARIÉS

RICHMELLO

SPÉCIAL!

PAQ.
DE 12

49¢

SAUCISSES FUMÉES

BITTNER

JARRETS DE PORC

DÉCONGELÉS

FILET DE PERCHE

CONGÈLE—BOOTH

JUS D'ORANGE

CONGÈLE—CONCENTRÉ

MINUTE MAID

PEPSI COLA

BOUTEILLE CONSIGNÉE

MIEL EN CRÈME

BLANC—BILLY BEE

CANADA NO. 1

COLORANT À CAFÉ

RICHMELLO

SON CONCASSÉ

KELLOGG'S

BISCUITS À L'AVOINE

DAD'S (SAC PRATIQUE 16 OZ 123)

CÉRÉALES "MINI-WHEATS"

GIVRÉES—AU SUCRE OU

À LA CASSONADE—KELLOGG'S

MENTHES FARCIES

OU ÉCOSSAISES—DOMINION

PAQ.
1/2 LB

.56

LB

.39

PAQ.
16 OZ

1.67

BTE

16.66 OZ

LIQ.

1.34

BOUT.
750 ml

.33

CONT.
16 OZ

1.22

POT
16 OZ

1.19

PAQ.
350 g

1.01

SAC
24 OZ

1.65

PAQ.
375 g

.85

SAC
250 g

.69

PRODUITS VEDETTES SUPER BINGO

MAÏS EN CRÈME

OU MACÉDOINE
DE CHOIX
IDÉAL
SPÉCIAL!



BTE
19 OZ
LIQ.

39¢

CHOCOLAT INSTANTANÉ

HERSHEY

SPÉCIAL!

CONT.
32 OZ

\$189

JAMBON "PICNIC"

MAPLE LEAF

SPÉCIAL!

BTE
24 OZ

\$299

BEURRE D'ARACHIDES

CRÈMEUX—YORK

SPÉCIAL!

POT
16 OZ

89¢

super aubaines

LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE—MAGIC

SPECIAL! \$2.99

BONI NUTRITION SAC 80 OZ

JUS DE TOMATE DE FANTAISIE—LIBBY'S

SPECIAL! 59¢

BONI NUTRITION 48 FL. OZ TIN

POIS SUCRÉS

DE FANTAISIE STOKELY

SPECIAL! 3/\$1

BONI NUTRITION BTE 14 OZ LIQ.

NOURRITURE POUR CHATS VARIÉE—PAMPER

SPECIAL! 5/\$1

BTE 6 1/2 OZ

KETCHUP DE TOMATE DOMINION

SPECIAL! 99¢

BOUT. 32 OZ LIQ.

CORNICHONS AU FENOUIL ORDINAIRES OU POLSKI CORONATION

SPECIAL! 79¢

POT 32 OZ LIQ.

BRIOCHE DU CARÈME RICHMELLO

SPECIAL! \$1.29

PAQ. DE 12

HUILE VÉGÉTALE CRISCO

BOUT. 1 litre **1.57**

PAPIER DE TOILETTE TIFFANY COULEURS VARIÉES POT DE 4 ROUL.

.99

CORDIAL AU BOEUF BOVRIL

BOUT. 8 OZ LIQ. **1.59**

PAIN DE VIANDE ROY ALL CANADIEN

BTE 12 OZ **.91**

YOGURT ORDINAIRE DELISLE (CAFÉ OU VANILLE .39)

CONT. 175 g **.36**

CARRÉS FEUILLETÉS OU "BILLOT"—VACHON (10¢ DE RABAIS SUR PRIX RÉGULIER) DE 6

PAQ. **1.09**

SHORTENING CRISCO

PAQ. 16 OZ **.72**

SOUPE AUX TOMATES CAMPBELL

BTE 10 OZ LIQ. **.21**

ALIMENTS POUR ENFANT TAMISES—VARIÉS—HEINZ

POT 4 1/2 OZ LIQ. **.23**

PAIN DORÉ CONGELÉ—AUNT JEMIMA

PAQ. 9 OZ **.75**

DENTIFRICE CLOSE-UP ROUGE OU MENTHE VERTE

TUBE 100 ml **1.09**

PAPIER DE TOILETTE COULEURS VARIÉES—DELSEY

SPECIAL! \$1.09

PAQ. 4 ROUL.

DÉODORANT GILLETTE RIGHT GUARD

SPECIAL! BTE 7 OZ **1.49**

ESSUIE-TOUT KLEENEX COULEURS VARIÉES

PAQ. 2 ROUL. **.99**

DÉTERSIF EN POUDRE TIDE

PAQ. 80 OZ **2.65**

DÉTERSIF LIQUIDE IVORY

CONT. 32 OZ LIQ. **1.19**

ADOUCCISSEUR DE TISSUS FLEECY

CONT. PLAST. 128 OZ LIQ. **2.09**

LITIÈRE SAULAR POUR PETITS ANIMAUX (SAC 10 kg 2.89)

SAC 4 kg **1.24**

TISSUS FACIAUX KLEENEX—COULEURS VARIÉES

BTE DE 200 **.59**

TAMPONS PLAYTEX DESODORISANTS SUPER OU RÉGULIERS

PAQ. DE 30 **2.69**

RINCE-BOUCHE BINACA

BOUT. 16 OZ LIQ. **.79**



Du jardin des aubaines

TOMATES "MOYENNES" DU MEXIQUE—CANADA NO 1—6 x 7

SPECIAL! 49¢

BONI NUTRITION 3 LB

PAMPLEMOUSSES BLANCS FLORIDE

\$1.19

SPECIAL! 5 LBS

ECHALOTES FRAICHE CALIFORNIE

4/79¢

SPECIAL!

RADIS FRAIS IMPORTÉS

4/79¢

SPECIAL! SAC 6 OZ

BUCHES FOYER ESSO

\$1.00

SPECIAL! 6'S

Bonne Table ~ Bonne Santé
Louise Desaulniers, dt. p.

Les consommateurs sont invités à écrire à l'adresse suivante:
Les Supermarchés Dominion Ltée, C.P. 6060, Montréal, Québec, H3C 3G7.

DU FER SERVI SUR LÉGUMES

Cette semaine parmi les bons achats de la semaine, on retrouve du foie de porc congelé. Le foie de porc est l'abât le plus riche en fer et celui qui coûte le moins cher. Il est recommandé de manger du foie au moins 1 fois par semaine pour s'assurer un apport en fer suffisant. Le foie est aussi une des plus grandes sources de riboflavine et il est très riche en vitamine A.

Variiez sa présentation en essayant cette façon de le préparer.

FOIE BRAISÉ AUX LÉGUMES

1 1/2 livre foie de porc • 2 c. à table farine • 1 c. à the sel • 1 c. à the poivre • 2 c. à table margarine • 4 petits navets en tranches fines • 4 carottes tranchées finement • 1 gros oignon en tranches • 1 c. à the sel • 1 c. à the marjolaine • 1 tasse eau • Paprika

Préparer le foie, l'enrober de farine assaisonnée de sel, poivre, cuire le foie dans le gras. Retirer le foie, ajouter les navets, carottes, oignons, sel et la marjolaine. Placer le foie au dessus des légumes. Ajouter l'eau, couvrir hermétiquement et cuire doucement 20 minutes ou plus. Parsemer de paprika avant de servir.

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!
Prix en vigueur jusqu'à la fermeture mardi le 28 février 1978 (sauf les produits de boulangerie sam. 25 février) au Supermarché Dominion: 114 St-Germain, Rimouski.

Les Supermarchés Dominion Ltée



Dominion
connaît bien son monde

Un candidat libéral pour Rimouski

Le parti libéral du Canada a officiellement un candidat pour le comté de Rimouski en vue des prochaines élections fédérales en la personne de M. Emmanuel Feuerwerker.

M. Feuerwerker était jusqu'à tout récemment haut-fonctionnaire, et le plus jeune jusqu'à aujourd'hui, du gouvernement fédéral en qualité de chef des services de renseignements et de projets spéciaux du Ministère fédéral de la consommation et des corporations. Il a acquis une vaste expérience de la machinerie gouvernementale au cours des huit dernières années en oeuvrant pour différents ministères. M. Feuerwerker n'est pas résident de Rimouski mais affirme très bien connaître la région autant que les problèmes économiques et sociaux qui l'étreignent.

Même s'il n'est que depuis peu membre du Parti Libéral du Canada, M.

Emmanuel Feuerwerker a de se présenter comme candidat dans le comté de



M. Emmanuel Feuerwerker évoque les raisons qui l'ont amené à poser sa candidature pour le choix du député libéral fédéral dans le comté de Rimouski.

[Photo P.E., Michel Pomerleau]

puyée par un comité de Rimouski pour bien des raisons. Il a accepté soutien national. Il a accepté raisons. Il croit tout d'abord

que depuis 1972, au moment où Rimouski est passée à l'opposition aux Communes, la population du comté a été très mal représentée à Ottawa. Il estime ensuite que Rimouski est en train de perdre de son importance comme métropole du Bas St-Laurent, qu'on a essayé de bafouer les droits des Rimouskois à une meilleure économie, et qu'il faut finalement éviter le dépeuplement de la région consécutivement à ce faible rendement économique.

M. Feuerwerker désire mettre sur pied une économie humaine à la dimension de la population et il soutient qu'il lui faut des combattants acharnés pour rétablir les droits économiques et sociaux des

habitants du comté. Pour lui, Rimouski a essentiellement besoin d'une politique bien déterminée et d'une solide planification industrielle. En somme, ce que désire M. Feuerwerker comme il le dit lui-même c'est "de mettre Rimouski sur la carte".

Selon le nouveau candidat libéral, deux mille sept cent personnes ont déjà souscrit un dollar à sa campagne électorale et il demande qu'aucun don ne lui soit fait

qui puisse lui imposer des contraintes dans son travail d'éventuel député.

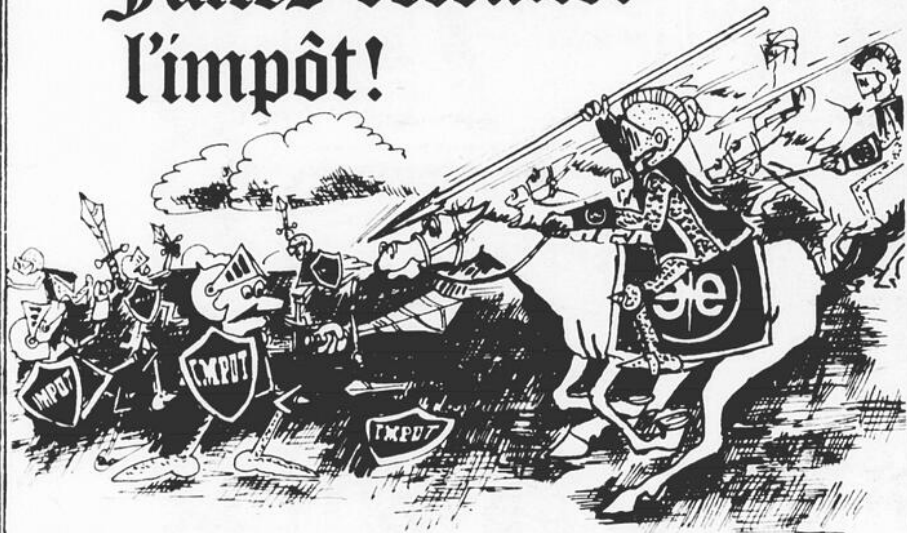
Face à l'option politique du Québec, M. Feuerwerker a dit ne pas croire à l'indépendance pour des raisons économiques, et de toute façon il dit ne pas croire non plus au morcellement des pays. Cependant, il s'est dit heureux que l'avènement du parti québécois ait éveillé les technocrates à la réalité québécoise.

M. Pomerleau

La faim du monde avant la fin du monde

OXFAM

Faites retraiter l'impôt!



Souscrivez à notre **RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE**

En souscrivant **20%** de votre salaire ou un maximum de \$5500, votre rapport d'impôt baissera de **25%** à **58%** du montant investi. selon votre revenu annuel

VOYEZ NOS CHEVALIERS DE L'IMPÔT



Raymond Picard
724-6379



Marcel Moyen
723-7044



Jean-Guy Lévesque
724-2681



Gaston Lamarre
724-9604

GILLES GENDREAU Directeur du recrutement
Bureau: 723-2327 Résidence: 723-1652



Caisse d'entraide Economique

125 Evêché O. Rimouski, 723-2327

SPECIALS FIN DE SEMAINE

CHARBON DE BOIS

200 gr. rég. \$1.59 SPEC. **1.29**

400 gr. Rég. \$2.79 SPEC. **2.29**

LAINES DE VERRE

pour filtre extérieur rég.: \$3.99 SPEC. **3.29**

POMPE A AIR

2 sorties rég. \$14.50 SPEC. **10.50**

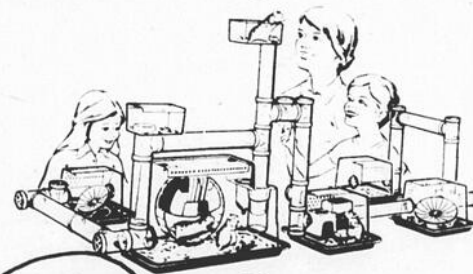
NOURRITURE POUR CHATS

"Tendre Vite" Boite de 12 sachets rég.: \$1.19 SPEC. **.99**

25% escompte sur gilets et bottes pour chiens

NOUVEAU

Visitez notre **COIN DU HAMSTER**
- cage labyrinthe
- médicaments
- nourriture - hamsters
- accessoires, etc...



La Polière

135 des Gouverneurs, Place Dionne, Rimouski

tél.: 723-9118



Dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir du haut. Honda Civic CVCC. Honda Accord. Honda Civic Hatchback 5 vitesses. Honda Civic Hatchback. Honda Civic Familiale.

LES HONDA SONT POUR LES LÈVE-TÔT.

Sil est vrai que les bonnes choses s'envolent vite, on peut dire que les Honda sont parmi les meilleures choses qui soient.

Les Honda sont parties si rapidement que les concessionnaires en ont manqué ces derniers temps. Les lève-tôt, premiers rendus, sont les seuls à être repartis de chez le concessionnaire en souriant au volant d'une Honda.

Et ceux qui y sont allés par après ont dû attendre. En notre époque où règnent l'offre et la demande, c'est justement la demande qui a dépassé notre capacité de production... et d'offre.

Rien d'étonnant. Avec son moteur monté transversalement et sa traction avant, la Honda s'est vite classée comme la voiture la plus agréable à conduire chez nous. Sa suspension indépendante aux quatre roues lui permet d'absorber doucement les cahots de la route. Et son économie d'essence l'a fait passer à la légende. Son extérieur compact la rend facile à manoeuvrer et à stationner. Son intérieur très spacieux accomode aisément quatre bons adultes en voyage. Et toutes ces caractéristiques de série et son bas prix en ont fait la voiture la moins douloureuse à

acheter. Cette année, nous nous attendons à ce que la demande soit encore plus forte, en raison de nouvelles caractéristiques que le concessionnaire Honda sera heureux de vous montrer.

Et nous accumulons le plus grand stock possible de voitures pour répondre à cette demande.

Mais rappelez-vous que les bonnes choses s'envolent vite... si vous tenez à vous convaincre par vous-même au volant d'une Honda.

Souriez! Au volant d'une Honda.

HONDA



**LAMONTAGNE
AUTO** Inc. Concessionnaire HONDA

514 Boul. St-Germain Ouest,
Rimouski, Qué.
Tél: (418) 723-6533

Certains équipements illustrés sont facultatifs ou peuvent être installés par le concessionnaire moyennant un supplément de prix.

Congrès à la direction du PLQ

Modalités de préparation au Congrès

Me Louis Rémillard, président du Comité général d'organisation du congrès pour le choix du prochain chef du parti libéral du Québec, était de passage à Rimouski en début de

semaine pour donner quelques détails sur la préparation du congrès au leadership et de l'assemblée publique de Rimouski réunissant MM. Garneau et Ryan.

La rencontre régionale aura donc lieu le dimanche 26 février à la polyvalente Paul-Hubert de Rimouski à compter de 13h30. Cet événement, qui a été et qui sera répété dans d'autres régions de la province, a strictement pour but de permettre au maximum de la population en général de rencontrer les candidats à la direction du parti libéral du Québec. Outre MM. Garneau et Ryan qui seront présents à cette rencontre, M. Robert Lamontagne, Whip en chef de l'Opposition officielle à l'Assemblée Nationale sera le conférencier invité. Toute la population est donc conviée à assister à cette assemblée.

part d'un important changement par rapport aux congrès précédents quant au mode d'élection des délégués. Ainsi, dorénavant, tous les délégués, sans exception, devront être élus par les membres des

assemblée générale. La représentativité se répartira ainsi: douze femmes dont quatre âgées de moins de vingt-cinq ans et douze hommes dont quatre âgés de moins de vingt-cinq ans également.



associations de comté; il n'y aura plus de délégués de droit. De plus selon les modifications apportées à la constitution du Parti, chaque association de district électoral devra élire vingt-quatre délégués en

Le congrès se tiendra les 14 et 15 avril prochain au Colisée de Québec et réunira, estime-t-on, plus de huit mille personnes dont 2,640 délégués avec droit de vote. M. Pomerleau

D'Auteuil jusqu'au 30 mai

On sait que la firme Câblodistribution du Bas St-Laurent prend possession des installations et équipements de la Câblodistribution de l'Est le 28 février prochain. On sait aussi que de nombreuses questions se posent au sujet des emplois, à la firme rimouskoise de câblodistribution.

Raymond D'Auteuil, de cette dernière firme, a reçu une lettre lui garantissant un emploi jusqu'au 30 mai 1978. Que fera-t-il après? Il ne sait pas encore. Il a trois ou quatre projets en tête, projets dont il ne veut pas dévoiler la teneur pour l'instant. Deux autres employés de la Câblodistribution de l'Est sont dans son cas et ont reçu une lettre du genre, lettre dont nous ne savons pas par contre la limite au niveau de la date. Il s'agit du directeur de la programmation, Denis Bélanger et du gérant du secteur de Mont-Joli,

Dollard Roussel. Tous les autres employés de Câblodistribution de l'Est ont été engagés par la firme qui a acquis Câblodistribution de l'Est et qui est dirigée par Frank Dionne.

Ce dernier nous a de nouveau assuré que les émissions locales demeureront, que la publicité va disparaître du canal 2 et que l'on va attendre que le tout se tasse "avant de prendre d'autres décisions".

Pour ce qui est de l'Etoile Filante, la Commission de la radio et des télécommunications, canadiennes a été saisie de la question.

En ce qui concerne les tarifs, c'est le statu quo pour l'instant. Et, en terminant, Frank Dionne, nous a déclaré que la présence de Raymond D'Auteuil à Rimouski, dans le cadre de la transition était nécessaire.

L. Leblond

Membres du Club des Millionnaires



Gilles Proulx



Marcel St-Pierre

Monsieur Julien Brisson, président, a la plaisir d'annoncer que deux agents immobiliers de la C.A.G. Inc sont membres du CLUB DES MILLIONNAIRES pour 1978. Il s'agit de Gilles Proulx qui répète cet exploit pour une quatrième année consécutive et Marcel St-Pierre qui après trois années de service accède à ce club pour la deuxième fois. La condition première est d'avoir réalisé un chiffre d'affaires d'un million et plus au cours d'une année. Toute l'équipe de la C.A.G. Inc. se joint aux deux millionnaires de la vente immobilière pour remercier leur clientèle de la confiance exprimée envers le numéro un du courtage immobilier à Rimouski.

CAG INC.
COURTIER
PLACE SEARS RIMOUSKI



Le nouveau concessionnaire

AMERICAN MOTORS ET JEEP



VOLVO

Auto F. Rousseau

inc.

412 O. Bl. St-Germain 724-2375
468 LASALLE RIMOUSKI



AMC
Jeep

est heureux de vous annoncer qu'il fera
L'OUVERTURE OFFICIELLE

de sa nouvelle salle de montre située au

412 OUEST ST-GERMAIN

MERCREDI LE 1er MARS 1978

Pour la circonstance des réductions importantes
seront accordées sur la très vaste gamme des produits



Le président Fernand Rousseau vous invite cordialement à venir le rencontrer.

AMERICAN MOTORS
ET JEEP

PROGRAMME DE
PROTECTION DE
L'ACHETEUR D'AMC
DE 12 MOIS,
20,000 KM SUR
TOUTES PIÈCES
& MAIN D'OEUVRE



M. Roger St-Pierre, représentant aux ventes vous fera bénéficier de ses précieux conseils.



VOLVO

Auto F. Rousseau

inc.

412 O. Bl. St-Germain 724-2375
468 LASALLE RIMOUSKI



AMC
Jeep

BIENTÔT
une
nouvelle
caisse
populaire
à
pointe
au-père



desjardins



C'est profitable...
POUR NOUS, QUÉBÉCOIS.

Des modifications importantes

La loi promulguée dans le but de favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires aura désormais un caractère permanent, contrairement à la situation qui prévalait depuis 1951, année de la mise en application de la loi, et qui demandait que cette dernière soit renouvelée annuellement. C'est probablement là le principal changement apporté à cette loi de l'avis de Me Louis Levasseur, conseiller

juridique à la Commission des Loyers, qui était récemment de passage à Rimouski dans le cadre d'une tournée d'information. En plus de cette permanence, la loi de conciliation apporte aussi des modifications d'une importance appréciable. C'est ainsi que le projet de loi no 96 propose d'inclure les chambres et les habitations à loyer modique dans la juridiction de la Commission des Loyers de même que les

terrains destinés spécialement aux maisons mobiles. Ces nouveaux champs d'application permettront à environ 230,000 chambreurs et 37,000 propriétaires de maisons mobiles de se prévaloir de leurs droits auprès de la Commission.

Me Levasseur estime que ce projet de loi n'est qu'un premier pas vers une refonte globale des dispositions régissant les relations entre locataires et propriétaires. Selon lui, il importe de donner à la Commission des Loyers une juridiction exclusive en matière de loyers. Il faut simplifier les lois sur le logement en unifiant les différentes législations qui y ont trait, en mentionnant dans un seul texte de loi les droits du locataire et les actions du propriétaire.

M. Pomerleau

Un représentant régional est nommé

M. Laury Harvey vient d'être nommé par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, analyste financier de la Société de Développement Industriel pour la région du Bas St-Laurent et de la Gaspésie.

La nomination de M. Harvey s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle politique de présence régionale de la S.D.I. afin de se rapprocher davantage des industriels des régions périphériques des grands centres. En vertu de cette orientation, outre Rimouski, les régions de Trois-Rivières, Chicoutimi, Jonquière, Victoriaville et Sherbrooke auront leurs bureaux.

M. Harvey est originaire de Jonquière. Il est gradué de la Faculté des Sciences de l'Administration de l'Université Laval où il a obtenu un baccalauréat en

1963 et une maîtrise en administration en 1964. Il a été directeur de la planification et directeur de la production pour la firme "La Salle Tricot Ltée", de 1964 à 1973, où il a assuré la mise en oeuvre de l'établissement d'un système intégré de traitement des données, de même que la création d'un département des coûts et du contrôle budgétaire. De 1973 à 1977, il a été à l'emploi de "Forano Ltée" comme directeur des systèmes et contrôleur d'usine.

L'annonce de la nomination de M. Harvey a été faite par M. Jean Labonté, président directeur général de la S.D.I., lors de son passage à Rimouski dans le cadre d'une tournée d'information.

M. Harvey est entré en fonction à Rimouski le 14 février dernier. Le bureau de la S.D.I. a été aménagé à l'édifice gouvernemental sur



M. Laury Harvey, nouveau représentant

la rue Moreau, au bureau régional du ministère de l'Industrie et du Commerce. M. Pomerleau

Une bonne nouvelle!

Pour les mères de famille qui reçoivent l'Allocation familiale fédérale

et pour les retraités qui reçoivent la pension de la Sécurité de la vieillesse

Santé et Bien-être social, Canada ouvre une série de bureaux de district dans la province de Québec. Ces bureaux permettront de répondre aux questions concernant les Allocations familiales et d'aider les retraités qui reçoivent la pension de Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti. Si vous désirez obtenir des renseignements sur les programmes fédéraux de Bien-être social, adressez-vous à votre bureau de district le plus rapproché. L'accueil y sera chaleureux et l'on se fera un plaisir de vous aider.

Les bureaux de district sont situés aux adresses suivantes:

Québec	15, rue Henderson, Québec, Québec G1K 7L5 Tél: 694-3332
Trois-Rivières	1350, avenue Royale, Édifice Place Royale, Suite 701, Trois-Rivières, Québec G9A 4J4 Tél: 373-2585
Drummondville	400, St-Georges, Édifice Surprenant, Drummondville, Québec J2C 4H4 Tél: 478-3281
Chicoutimi	152 est, rue Racine, Chicoutimi, Québec G7H 1R8 Tél: 543-4262
Rimouski	70 est, rue St-Germain, Suite 101, Rimouski, Québec G5L 7J9 Tél: 722-6226
Montréal	1 Complexe Desjardins, Tour du Sud, Suite 1004, Montréal, Québec H5B 1G6 Tél: 283-5750
Sherbrooke	1335 ouest, rue King, Édifice Belsar, Sherbrooke, Québec J1J 2B8 Tél: 565-4950

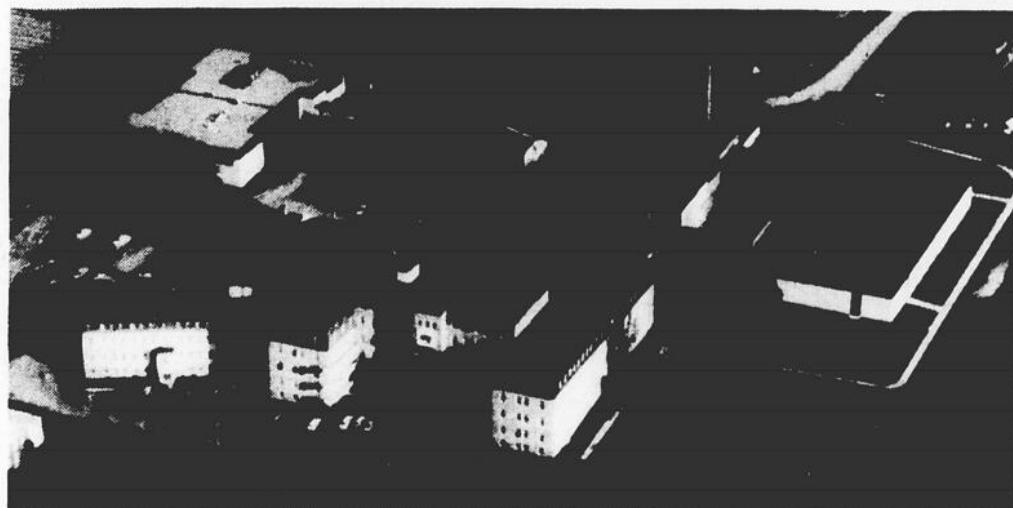
Plus près de vous pour mieux vous servir!



Santé et
Bien-être social
Canada

Health
and Welfare
Canada

UNE UNIVERSITE AU SERVICE DE L'EST DU QUEBEC ET OUVERTE A TOUT LE QUEBEC



En mai prochain, l'Université du Québec à Rimouski aura environ 1800 étudiants gradués depuis sa fondation en 1969. Ces personnes proviennent en majorité de l'Est du Québec et de la Côte-Nord.

Cependant, la compétence de nos gradués et la qualité de nos programmes, alliées au contexte pédagogique et écologique de notre milieu, attirent de plus en plus de nombreuses personnes venant de l'extérieur de la grande région que l'UQAR couvre, soit de Montmagny aux Iles-de-la-Madeleine, en plus de la partie ouest de la Côte-Nord, de Tadoussac à Baie-Trinité. En effet, en 1977-78, plus de 150 étudiants avaient leur lieu de résidence permanent soit à Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, en Estrie, au Lac St-Jean, en Mauricie.

L'Université du Québec à Rimouski est heureuse de se voir confirmer comme une institution au service de sa région et de l'ensemble du Québec.

Pour des études à temps complet en septembre 1978, on doit produire une demande d'admission avant le 1er mars prochain.

Pour plus d'informations, communiquer avec le:

Bureau du registraire, Université du Québec à Rimouski
300, avenue des Ursulines, Rimouski, Qué. G5L 3A1 Tél.: (418) 724-1433



Université du Québec à Rimouski

Sensibiliser les gens

M. Guy Joron, ministre délégué à l'énergie du Québec, était de passage, en fin de semaine dernière à Rimouski pour débiter ce qu'il a lui-même appelé une campagne de sensibilisation au problème de l'énergie. M. Joron a amorcé cette campagne en rencontrant les représentants de la presse régionale et en prononçant le discours de clôture de la "Semaine d'économie d'énergie" tenue sous les auspices de la Ligue Electrique, section Rimouski.

Cette campagne de sensibilisation fait suite à la parution en décembre dernier du Livre Blanc sur l'énergie au Québec et marque ainsi une étape de transition entre les problèmes soulevés dans ce Livre Blanc et les solutions qu'on compte y apporter et qui seront rendues publiques vers la fin du printemps. M. Joron a demandé la collaboration de la population dans cette entreprise d'économie, car la

situation est pressante même si nous sommes moins touchés que d'autres pays par la crise énergétique mondiale. Il a souligné que "nous avons du chemin à rattraper" et qu'il fallait se débarrasser de notre insouciance devant une apparente abondance d'énergie.

Selon M. Joron, la situation énergétique du Québec s'explique en grande partie de deux façons. Premièrement, il se fait au Québec une dépense énorme d'énergie. La consommation énergétique de la province est l'une des plus élevées au monde per capita. Ce phénomène est expliqué en partie par toute une série de facteurs climatiques, géographiques, économiques et sociologiques, mais il existe par ailleurs, des facteurs spécifiques et particuliers à certains secteurs de consommation. Dans le secteur industriel, par exemple, trois branches d'activités - l'industrie du

papier, la première transformation des métaux et la fabrication des produits minéraux non métalliques - consomment à elles seules 70% de l'énergie utilisée dans le secteur manufacturier alors qu'elles ne représentent que 21% des livraisons effectuées par les entreprises québécoises. Dans le secteur des transports, l'étendue du territoire, les habitudes de vie et le revenu relativement élevé per capita font que les transports en commun ont été relativement négligés au

profit de la voiture qui est trop souvent une grosse cylindrée.

A tous ces éléments d'explication, il faut ajouter que dans le secteur industriel, les logements sont souvent insuffisamment isolés et les systèmes de chauffage ont la plupart du temps un mauvais rendement. De plus, c'est dans le secteur commercial que le gaspillage d'énergie semble le plus important. On estime que des économies peuvent y

être réalisées dans une proportion de 25% à 50%.

Deuxièmement, il faut considérer la dépendance en matière d'énergie du Québec à l'égard du marché mondial du pétrole étant donné la part prédominante des hydrocarbures dans le bilan énergétique de la province. A titre d'exemple, sur toute l'énergie consommée au Québec, 70% est constitué de pétrole importé, 6% de gaz naturel importé et le reste en électricité que nous avons la chance de produire ici. M. Joron a en outre insisté sur le fait que cette dépendance provoquait une sortie annuelle de devises de l'ordre de 2,000,000,000.

Cet état de chose rend les approvisionnements du

Québec en pétrole aléatoires, car des événements analogues à l'embargo de 1973 peuvent se reproduire, la situation politique au Moyen Orient n'était toujours pas réglée. Aux risques politiques, il faut ajouter la probabilité, d'une pénurie mondiale de pétrole qui se produirait, selon les experts, entre 1980 et 1990. Pour diminuer cette dépendance, il conviendrait donc de réduire notre volume d'importations et produire localement l'énergie. De ce dernier fait, il faudrait développer des sources d'énergie renouvelable telle l'énergie solaire, éolienne, le recyclage des résidus de bois.

M. Pomerleau

Isolation des maisons

Nouveaux programme québécois

En conformité avec son désir de réduire les dépenses en énergie de la province, le gouvernement québécois a annoncé par la voix du ministre Joron la mise sur pied d'un programme d'isolation des maisons. Cette décision fait suite au lancement, le 1er décembre dernier, d'un programme fédéral similaire mais que le Québec a qualifié d'insuffisant dans ses modalités d'application. On reproche entre autres à ce programme d'exclure presque complètement certaines régions du Québec en ne s'appliquant qu'aux maisons construites avant 1921. De plus, on estime que ne considérer que l'achat des matériaux isolants et non la main-d'oeuvre fait qu'on laisse pour compte bien des citoyens qui ne peuvent exécuter eux-mêmes les travaux et que souvent l'achat des matériaux isolants ne suffit pas à faire un bon travail. Finalement, le programme a l'inconvénient de déclarer taxable le montant de \$350 alloué au citoyen pour l'achat de matériaux isolants.

Le programme québécois, lui couvrira, outre le coût des matériaux isolants, la main-d'oeuvre, l'achat de portes et contre-portes, de fenêtres et contre-fenêtres, matériaux de calfeutrage, événements de toits et matériel de contrôle de température. Le gouvernement subventionnera 25% des travaux ainsi effectués pour fins d'isolation s'ils ont coûté entre \$750 et \$2,000. La

contribution du gouvernement ne pourra donc excéder \$500 mais ne sera pas taxable.

Afin d'éviter une trop forte hausse des coûts des matériaux qu'aurait entraînée une demande excessive, mais tout en incluant toutes les régions du Québec, le programme sera accessible à tout propriétaire d'une maison unifamiliale construite avant 1946.

Le programme sera échelonné sur sept ans, de façon à ce qu'à la fin toutes les maisons du Québec aient pu en profiter, et bénéficiera d'un budget de \$7,000,000. Une annonce détaillée du contenu et l'annonce en vigueur du programme auront lieu le 8 mars prochain.

M. Guy Joron a par ailleurs révélé l'intention du gouvernement de construire une usine pilote de fabrication du méthanol, qui est de l'alcool de bois, dès cette année. Ce projet sera conjointement mené par le ministère des terres et forêts et celui de l'énergie. On estime que la commercialisation de ce produit pourrait être rentable et aussi permettre une économie notable d'hydrocarbures.

Le site d'implantation de l'usine n'a pas encore été déterminé. La décision en revient au ministre Yves Bérubé et on croit que l'Est du Québec pourrait éventuellement être choisi comme site.

M. Pomerleau

**NOUVELLE
ADRESSE**
pour mieux vous servir



Plourde & Levesque
Inc.

déménagé au

571 RUE LAUSANNE

(face à la rue du Coteau)

**SPECIALISTE EN RECOUVREMENT DE PLANCHER
RESIDENTIEL ET COMMERCIAL**

salle d'échantillons à votre disposition. Vous pouvez choisir les céramiques les plus nouvelles pour la salle de bain, et le plancher, les tapis et prélatras **Armstrong, Harding, Burlington**, les tuiles **Veny** amiante et tapisseries. Une équipe de poseurs spécialisés est à votre disposition. Ouvert de 8h. à 12h. et de 13h. à 17 h. du lundi au vendredi.

Le soir sur rendez-vous.

ESTIMATION GRATUITE

TEL. BUR: 723-7964 ou 723-7965
RES.: 722-6222

Lorenzo Plourde, prop.
Marcel Pépin, estimateur

LA CONTEMPORAINE

Distinction... Raffinement...

Les confections sont signées

ALBERT NIPON

Jean Jourdan
PARIS

MARIA DI SANTELENA
ROBERT JANAN
ITALY NEW YORK

LEO CHEVALIER

TRICOSA
25 rue Royale PARIS

GAMUT

GIVENCHY
Sport



Présentement en montre dans nos vitrines

Cette semaine DON SAYRES de "Gamut" présente deux costumes de sa collection. Réalisés dans des tissus 20% polyester 80% laine. Ils forment des coordonnés (pantalons assortis)

Salon

"Où les boutiques font toute la différence"



Salon
HAUTE MODE
LA CONTEMPORAINE
PRÉT-À-PORTER
2^e plancher

LA CONTEMPORAINE

Salon
HAUTE MODE
LA CONTEMPORAINE
PRÉT-À-PORTER
2^e plancher

Notre collection de robes
printemps-été
"ALBERT NIPON"

est maintenant au complet
pour vos mariages,
réceptions, etc..
c'est à voir à
la CONTEMPORAINE

Salon

(Là où les boutiques font
toute la différence)

La S.N.E.Q.

Rapport sur la situation du français dans l'Est du Québec

Le 16 février dernier était lancé officiellement le rapport sur la situation du français dans l'Est du Québec. Ce rapport présente les résultats d'une enquête effectuée en 1976-1977 par la Société Nationale de l'Est du Québec.

M. Guy Simard, auteur du rapport, a bien souligné dans son discours de présentation qu'il s'agissait là d'une enquête-participation, et non d'un sondage ou d'une recherche scientifique. "qui vise à susciter la réflexion en demandant aux citoyens d'exprimer leur opinion sur un ensemble de sujets et en leur retournant l'image de leurs réponses afin de favoriser une prise de conscience de plus en plus poussée".

Selon M. Simard, 1585 personnes réparties sur le territoire de l'Est du Québec ont répondu au questionnaire qui avait été distribué à plus de 3000 exemplaires. L'échantillonnage des répondants est supposé être représentatif de la population adulte de classe moyenne et légèrement supérieure à la moyenne en ce qui concerne la variable scolarité. M. Simard a bien précisé dans son discours que même si le nombre de répondants était élevé, on ne peut affirmer scientifiquement que les résultats reflètent bien l'opinion de l'ensemble de la population.

Les résultats de l'enquête donnent donc une appréciation de la langue française à travers ce que l'on pourrait appeler sept contextes différents. Ces "contextes" sont la qualité du français, l'enseignement de la langue, la langue des médias, la langue de l'affichage, l'utilisation de l'anglais, la loi 22 et enfin les attitudes à l'égard de la langue.

Finalement, ce qui demeure intéressant ce sont quelques-unes des conclusions auxquelles l'enquête a mené. Il apparaît donc, selon ces conclusions, que la majorité des répondants n'a pas le sentiment de bien parler et qu'en plus elle ne fait pas d'effort pour bien parler. On apprend en outre que 46.9% des répondants croient que le temps alloué à l'enseignement du français est insuffisant, que la majorité pense que la langue des journaux est correcte et que celle de la radio-télévision est bonne, que la langue d'affichage est de moins bonne qualité que celle des médias en général et finalement que la majorité des répondants (67%) est confiante en l'avenir du français au Québec malgré qu'un bon pourcentage (20%) reste inquiet.

M. Pomerleau

ARRÊTEZ

LEGARÉ

SOLDE

PAR TOUT LE MAGASIN

LEGARÉ
COMPTÉ
C'EST SI FACILE
D'OUVRIR UN COMPTE
LEGARÉ
NOUS FINANÇONS NOTRE CRÉDIT



Venez nous voir... vous trouverez des réductions de 10% à 50% sur une foule d'articles de qualité pour votre décor et votre confort. Hâtez-vous d'en profiter!

L'ORTHO-FLEX DE LUXE de 54" POUR DES ANNÉES DE CONFORT

Ensemble matelas et sommier-boîte avec 504 ressorts spiraux, un isolement, un rembourrage généreux et un résistant recouvrement, 100% coton piqué jusqu'à la mousse. Le sommier-boîte est aussi de très haute qualité.

SPECIAL
SOLDE
PAR TOUT
LE MAGASIN

99.88

POUR LES DEUX

MOBILIER DE CUISINE 5 MCX \$129.

ARRÊTEZ MOBILIER DE SALON 2 MCX \$399.

ARRÊTEZ ÉPARGNEZ 20%

ARRÊTEZ ÉPARGNEZ 30%

ARRÊTEZ TAPIS 9'x12' \$79.

ARRÊTEZ ÉPARGNEZ 40%

ARRÊTEZ MOBILIER DE CHAMBRE 4 MCX \$299.

ARRÊTEZ MOBILIER DE SALON 2 MCX \$299.

ARRÊTEZ ÉPARGNEZ 50%

ARRÊTEZ MOBILIER DE CHAMBRE 4 MCX \$399.

MOBILIER DE CUISINE
5 mcx.
Jolie table s'ouvrant à 60". 4 chaises recouvertes de vinyle texturé.
SPECIAL \$279.

Tapis à la verge
Compléter le décor de votre maison en vous procurant le tapis de votre choix. 100% nylon, durable. Choix de belles couleurs.
SPECIAL \$6.95 v.c.

CHAÎNE STEREOPHONIQUE MODULAIRE
Avec lecteur-enregistreur 8 pistes, table tournante BSR et support.
SPECIAL \$399

LEGARÉ

RIMOUSKI

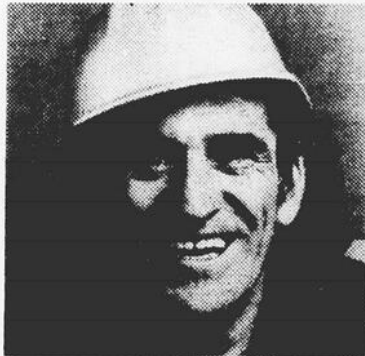
245 rue de la Cathédrale
Tél. 724-4125-6

MONT-JOLI

1521 Boul. Jacques-Cartier
SAYABEC
18 rue Boulay

C'est évident qu'ils ont vu leur courtier d'assurances

L'assurance Automobile est devenue obligatoire et entraîne beaucoup de complications. Mais les automobilistes bien avisés ont pensé tout de suite à demander l'aide de leur courtier d'assurances, afin de se simplifier l'existence et de s'assurer qu'ils sont protégés dans la mesure de leur besoin.



«Mon courtier aime bien transiger avec des gens compétents.»



«Moi, je démarre en toute sécurité.»



«Une protection complémentaire au régime public, c'est l'assurance individuelle de ma police d'assurance!»



«Pour mon courtier, l'assurance Automobile c'est avant tout une question de service.»



«\$50 000 en responsabilité civile, c'est le minimum légal.»



«Un nouveau régime d'assurance Automobile! Mon courtier m'a renseigné, il m'a aidé.»



«Il m'a bien renseigné sur la protection dont j'avais besoin pour mon véhicule.»



«Je voyage fréquemment à l'extérieur du Québec; aussi ai-je pris mes informations sur les conséquences d'un éventuel accident.»



«Avec tous ces changements qui surviennent en assurance Automobile, j'ai préféré contacter mon courtier.»



Roulez bien assurés!



Les Prévoyants du Canada
assurance générale—assurance-vie

Siège social : 801 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec H2L 1K8

Le revoilà

Après de nombreuses délibérations concernant le problème de l'autofinancement du parc de stationnement de l'Hôpital St-Jean de Rimouski, le Conseil d'Administration se voit dans l'obligation d'imposer un nouveau tarif d'entrée pour les usagers.

Le contrat d'achat des lots destinés au parc de stationnement stipule que le remboursement de l'hypothèque doit s'effectuer avant le 30 janvier 1984, sinon, l'Hôpital aura à payer un surplus en capital de \$30,000.00, en plus de devoir rembourser les intérêts de ce montant à compter de la date de la signature du contrat; pénalité qui s'élèverait au total à environ \$75,000.00.

Le coût total d'achat des terrains et de leur aménagement s'est élevé à \$549,948.00. Un peu plus de \$200,000.00 a servi à l'achat des terrains et le reste du montant à l'aménagement du parc de stationnement. L'Hôpital a déjà réussi à obtenir une subvention de \$325,000.00 en 1975-76, malgré

l'existence d'une directive du ministère des Affaires sociales, du 19 mars 1973, obligeant les établissements à assurer l'autofinancement de l'achat de terrains, de l'aménagement de parcs de

aux contraintes budgétaires imposées à tous les établissements des affaires sociales, au cours des dernières années, et suite à la décentralisation des budgets d'immobilisations aux

seulement en vigueur ne nous permet pas de rencontrer nos obligations financières.

Devant cette situation, les membres du Conseil d'Administration de l'Hôpital sont contraints, à grand regret, d'aviser la population que le tarif d'entrée au parc de stationnement sera augmenté vers le 1er avril



face à face avec Alain Marcoux

Loi sur les produits dangereux (II)

- Nécessaire à faire des ballons contenant des solvants organiques;
- Certains produits chimiques ménagers doivent porter une étiquette dont les symboles signalent le danger au consommateur;
- Casques de hockey doivent répondre aux normes de sécurité en vue de protéger les jeunes joueurs;
- Crayons et pinceaux soumis à un règlement visant à limiter la teneur en plomb du revêtement décoratif;
- Allumettes doivent répondre à des normes de sécurité quant à la force et à l'emballage;
- Verre de sécurité obligatoire sur les portes de maison et de douche;
- Produits liquides pour déboucher les tuyaux de vidange et polir les meubles contenant des solvants pétroliers doivent être vendus dans les emballages à l'épreuve des enfants;
- Jouet pour enfants doivent répondre aux normes de sécurité;
- Lits d'enfants - le règlement assure une plus grande sécurité aux enfants.

D'autres règlements limitent la quantité autorisée de plomb soluble dans l'acide dans les céramiques, indiquent les produits chimiques qui sont permis dans les jeux de chimie destinés aux enfants et précisent quelles doivent être la construction et le comportement des sièges-auto pour enfants.

Pour plus d'information sur le sujet on peut communiquer avec le Ministère de la Consommation et des Corporations, au: 320 est, St-Germain, Suite 403 Rimouski, P.Q. G5L 1C4 Tél.: 724-8313

stationnement et de leur fonctionnement.

Lorsque le Conseil d'Administration de l'Hôpital St-Joseph de Rimouski a adopté le tarif en vigueur pour l'entrée au parc de stationnement, il espérait toujours obtenir une subvention additionnelle de \$125,000.00 pour finaliser le paiement de la dette d'achat de terrains. Cependant, suite

CRSSS, il est devenu définitivement impossible d'obtenir de nouvelles subventions pour financer de telles activités.

Ainsi, l'Hôpital St-Joseph doit encore assurer le remboursement d'un montant total d'environ \$200,000.00. Etant donné le délai qui nous est imposé pour rembourser cette somme, le tarif pré-

1978. L'augmentation du tarif d'entrée est dûe au fait, comme nous l'avons expliqué plus haut, que le montant à financer a plus que doublé vu l'impossibilité d'obtenir une nouvelle subvention du M.A.S. Des informations supplémentaires à ce sujet seront communiquées à la population au cours des prochaines semaines.



Grog au rhum

Dans un grand verre:
1 c. à thé de sucre en poudre
42 ml de rhum (1½ oz)

Remplir d'eau bouillante.
Faire flotter une noisette de beurre.

Muscade au goût et servir avec ou sans citron.

Stabiliser puis récupérer les quotas de lait

Nous verrons ensemble aujourd'hui un moyen par lequel les cultivateurs pourront récupérer et stabiliser les quotas de lait.

Pour gagner cette bataille, étant donné que c'est le gouvernement fédéral qui a juridiction sur les quotas, le gouvernement du Québec a dû chercher à même ses propres moyens, une façon nouvelle de ré-orienter la production.

En offrant une alternative aux producteurs, c'est-à-dire la possibilité de produire autre chose pour un certain nombre d'entre eux, je pense que d'ici deux ou trois ans, les effets de stabilisation se feront sentir concrètement chez les producteurs de lait. Le gouvernement du Québec a donc décidé, l'automne dernier:

1 - d'aider à la création de centres régionaux offrant les services de criblage, de séchage, d'entreposage et de classification des grains en subventionnant 20% du coût réel;

2 - d'aider à la création des équipements de séchage et d'entreposage au niveau de la forme spécialisée en production de céréales en subventionnant 40% du coût réel;

3 - d'aider à l'installation d'unités légères d'entreposage des céréales au niveau des fermes à production mixte en subventionnant 40% du coût réel.

Ce sont là des programmes d'aide auxquels sont admissibles tous les agriculteurs du Québec, les coopératives agricoles, les meuneries et les éleveurs québécois.

Je partage les motifs évoqués par le gouvernement du Québec pour mettre en branle ces mesures incitatives: le retrait du fédéral aux subventions du transport des grains, la diminution de la dépendance du Québec pour son approvisionnement en grains de provende et l'augmentation de notre degré d'auto-provisionnement en céréales de 32% à plus de 50%.

\$120,000,000 seront ainsi investis sur une période de cinq (5) ans et la part du Québec aura été de \$12,7 millions en mars 1979.

A votre service,

Alain Marcoux,
Député du Cté de Rimouski
148, St-Barnabé, ch. 303
Rimouski, Qué.
G5L 3E4
Téléphone: 722-6077



Moi un pollueur?

JAMAIS!

Jouez à La Soupe^R-Loto Campbell

\$18,000 d'épicerie en prix!



Pour participer, il vous suffit d'envoyer le bon de participation ci-dessous avec trois étiquettes de soupe Campbell ou fac-similés à:
CHLC 580, 399 rue De Puyjalon, C.P. 1300, Hauterive, Québec G5C 1M4

Prix du jour — \$50

300 bons d'épicerie de \$50 offerts à raison de un par jour sur les ondes de chacune des 10 stations radio-phoniques participantes à travers le Québec.

SoupeR-Prix — \$100

La chance de doubler le prix du jour de \$50, si la lettre "R" apparaît sur le nom identifiant la saveur de l'une des trois étiquettes de soupe Campbell.

Grand Prix — \$3,000

Ce prix sera tiré au sort parmi tous les bons de participation reçus avant minuit, le 31 mars 78. Pour obtenir plus de détails au sujet de la SoupeR-Loto Campbell, consultez les règles du concours ci-dessous et



RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1. Pour participer, inscrivez, en lettres moulées, vos nom, adresse et numéro de téléphone ainsi que le nom et l'adresse de l'épicerie où vous achetez habituellement vos boîtes de soupe Campbell, sur un bon de participation officiel ou sur une feuille de papier ordinaire, et faites-le parvenir, accompagné de trois (3) étiquettes de soupe Campbell ou de fac-similés faits à la main et non reproduits mécaniquement, à l'une des stations radio-phoniques suivantes: CIMS — Montréal • CJP — Québec • CJP — Ottawa/Hull • CJS — Sherbrooke • CJRT — Trois Rivières • CHLC — Hauterive/Bas-Comeau • CHRM — Matane • CJFP — Rivière-du-Loup • CHNC — New Carlisle/Gaspé • CKRS — Chicoutimi/Jonquière.

2. Participez aussi souvent que vous le désirez. Chaque bon de participation doit être posté dans une enveloppe séparée suffisamment affranchie. Aucun groupe ou organisation ne pourra participer.

3. En tout, trois cent un (301) prix seront décernés. Un (1) Grand Prix de trois mille dollars (\$3,000) sera décerné au propriétaire du bon gagnant tiré au sort parmi tous les bons reçus avant minuit, le 31 mars 1978. Trois cents (300) bons de cinquante dollars (\$50) d'épicerie seront décernés de la façon suivante:

Chaque jour, excluant les samedis et dimanches, durant la période commençant le 20 février et se terminant le 31 mars 1978, chacune des dix (10) stations radio-phoniques mentionnées tirera au sort un bon de participation parmi tous les bons reçus à la station avant minuit, la veille du tirage. Si le participant sélectionné a inclus au moins une (1) étiquette ou la lettre "R" apparaît au moins une fois sur le nom identifiant la saveur de la soupe, le prix quotidien décerné sera double, soit cent dollars (\$100) au lieu de cinquante (\$50) en bon d'épicerie. (Ex: "Soupe aux tomates" n'est pas valable. "Crème d'asperges" l'est.) Pour être admissible aux tirages quotidiens, les bons de participation doivent être reçus aux stations individuelles au plus tard à minuit, le jour précédant chaque tirage. Aucun des bons de participation non sélectionnés lors d'un tirage quotidien ne sera admissible aux tirages quotidiens subséquents. Cependant, ils seront admissibles au tirage du Grand Prix de trois mille dollars (\$3,000).

Les prix quotidiens seront remis aux gagnants sous forme de mandat pouvant être crédité à l'épicerie inscrite sur le bon de participation gagnant.

Le Grand Prix sera remis au gagnant sous forme de chèque de \$3,000.

La SoupeR-Loto Campbell s'adresse à toutes les personnes résidant au Canada, âgées de 18 ans et plus, à l'exception des employés de Les Soupes Campbell Limitée, de ses agents, de ses agences de publicité, des médias impliqués, ainsi que des membres de leur famille. Ce concours est assujéti à toutes les lois fédérales, provinciales et locales.

4. Pour gagner, tous les participants, y compris le participant sélectionné pour le Grand Prix, devront répondre correctement, dans un temps déterminé, à une question d'ordre arithmétique mettant leurs connaissances à l'épreuve. Les stations radio-phoniques effectuant les tirages feront tout en leur pouvoir pour rejoindre le participant sélectionné, par téléphone ou autrement, dans le but de lui poser la dite question.

Si, toutefois, il s'avérait impossible de rejoindre le participant sélectionné une semaine après le tirage, un nouveau bon de participation serait tiré parmi tous les bons reçus avant minuit, le 31 mars 1978, en même temps que le tirage du Grand Prix.

5. Tous les prix doivent être acceptés tels que décernés.

6. Tous les bons de participation deviennent la propriété de Les Soupes Campbell Ltée, et aucun ne sera retourné. Chaque participant au concours accepte, s'il est gagnant, que ses nom, adresse et sa photographie soient publiés dans toute publicité à venir.

7. Pour obtenir la liste complète des gagnants, envoyez une enveloppe affranchie portant vos nom et adresse, avant le 1er septembre 1978 à:

Liste des gagnants Campbell
suite 1060, Place du Canada
Montréal, Québec

Bon de participation
*La Soupe^R-Loto
Campbell*

Nom _____ No de téléphone _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____ Code postal _____

Nom et adresse de l'épicerie _____



carrières et professions

REPRESENTANTS DEMANDES



RIMOUSKI

Recherche voyageurs qualifiés pour visiter les entrepreneurs-électriciens et les industries.

Salaire au delà de la moyenne et bénéfiques marginaux.

S'adresser à:

Irenée Landry,
Gérant.
Tél.: 723-6535



La Commission
de Formation
Professionnelle
Bas St-Laurent -
Gaspésie
recherche une

TELEPHONISTE

Poste: Téléphoniste

Lieu de travail:

Centre de Formation Professionnelle,
350 ouest, boulevard Arthur Buies,
Rimouski, Qué.

Nature du poste:

Le rôle principal et habituel de l'employé de ce corps consiste à recevoir et à acheminer les communications téléphoniques au moyen d'un central téléphonique.

Attributions caractéristiques:

La téléphoniste dessert un central téléphonique, elle établit les communications locales et interurbaines avec l'extérieur, transmet à des postes internes les communications de l'extérieur et relie les postes internes entre eux.

Elle prend note des appels interurbains et vérifie périodiquement la concordance avec les factures reçues.

A l'occasion la téléphoniste fournit au public des renseignements d'ordre général; elle communique des messages internes par le truchement d'un système d'intercommunication ou autrement; elle peut recevoir les visiteurs et les diriger.

Elle peut également accomplir de menus travaux de bureau tels que la dactylographie de documents, le triage, l'estampillage, la distribution, et la levée du courrier ainsi que la tenue à jour du bottin du personnel. Au besoin, elle initie une nouvelle téléphoniste.

Au besoin, elle peut accomplir toute autre tâche connexe.

Qualifications requises:

Scolarité: Avoir complété au moins un cours de niveau secondaire IV, avec option appropriée, ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Salaire:

Selon la convention collective en vigueur à la C.F.P.

- Minimum: \$165.55

- Maximum: \$184.45

pour une semaine de travail de 35 heures.

N.B.: Les candidates intéressées à ce poste devront faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae au plus tard lundi, le 27 février 1978 à 12h00, le tout à l'adresse suivante:

Commission de Formation Professionnelle,
a/s Directeur des Services administratifs,
350 ouest boulevard Arthur Buies,
Rimouski, Qué.
G5L 5C7

Concours no: 78-01

POSSIBILITE DE FAIRE CARRIERE

Une importante compagnie canadienne d'envergure internationale, recherche pour la région de Rimouski, une personne capable d'assumer, à courte échéance, un poste de responsabilités. Celle-ci doit posséder une bonne formation de base et une certaine expérience des relations avec le public. Nous sommes prêts à investir beaucoup dans la formation de la personne qui, désireuse d'améliorer sa situation actuelle, répondrait à nos exigences.

Si vous êtes intéressé(e), demander le gérant à 723-9206.

FOYER DE RIMOUSKI INC.

OFFRE D'EMPLOI

Nature de la fonction: Personne qui effectue des travaux reliés à la gestion du personnel, à la gestion financière, à l'organisation du travail et à la planification de l'exécution de travaux complexes à caractère administratif en faisant la cueillette et l'analyse des données.

Qualifications: Doit détenir un diplôme de fin d'études collégiales avec spécialisation en technique administrative d'une école reconnue par le ministère de l'éducation.

Salaire: Selon convention collective. Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae au:

Le Foyer de Rimouski Inc.
645 Boul. St-Germain Ouest,
Rimouski

A l'attention de: M. Benoit Belzile,
Service du Personnel

LE CONSEIL DES LOISIRS DE
L'EST DU QUEBEC RECHERCHE UN:

AGENT DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Responsabilités:

- Assume la responsabilité de l'application des programmes de développement communautaire du Conseil des Loisirs de l'Est du Québec dans son territoire et au niveau de certains dossiers à caractère régional.

- Fournit l'assistance technique, la formation, l'animation, l'information et la coordination nécessaires au développement communautaire et à la solution des problèmes des loisirs au niveau local.

Qualifications:

- Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent permettant de qualifier les connaissances en matière de loisirs et d'animation communautaire

- Connaissance du cadre institutionnel de l'Est du Québec

- Toute expérience pertinente sera un avantage

- Habileté et facilité aux relations individuelles et publiques

Lieu de travail: La région de l'Est du Québec avec siège social à Rimouski.

Conditions de travail:
Salaire variant de \$12,700.00 à \$18,700.00 selon la scolarité et l'expérience.

Faire parvenir votre offre de services en incluant votre curriculum vitae avant le 11 mars 1978 au:

Concours Agent de développement communautaire
Conseil des Loisirs de l'Est du Québec
100 ouest, rue Evêché
Rimouski, Qué. G5L 4H7

CENTRE SERVICES SOCIAUX DU BAS DU FLEUVE

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN EN ASSISTANCE SOCIALE

Titre d'emploi:

Unité de travail: Enfance (adoption)

Territoire desservi: Tout le territoire du C.S.S. (point d'attache: Rimouski)

Fonctions: Intervention individuelle, familiale, et au besoin de groupe, auprès de familles adoptives et d'accueil; ces interventions sont centrées sur la problématique de l'adoption des enfants handicapés par l'âge ou autrement. Les principales responsabilités sont:

- la promotion dans le public de l'adoption des enfants âgés et des enfants handicapés,
- l'évaluation des familles et couples candidats,
- la préparation directe de l'enfant, de la famille d'accueil et de la famille d'adoption,
- l'intervention thérapeutique auprès de la famille adoptive et de l'enfant.

Qualifications:

Diplôme d'études collégiales en techniques d'assistance sociale. Etre à l'aise dans le travail en équipe ainsi que dans l'utilisation des média d'information et démontrer beaucoup d'initiative, d'audace et de tact. Un minimum de 2 ans d'expérience est requis. Automobile personnelle requise.

Rémunération: Selon convention collective.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur "curriculum vitae" complet au plus tard le 28 février 1978 à l'adresse suivante:

Directeur des Ressources Humaines

C.S.S. du Bas du Fleuve

158 St-Germain Est,

Rimouski, P.Q. G5L 7C5



OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DU PERSONNEL (Homme ou femme)

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MINGAN
VILLE DE PORT CARTIER

Fonctions:

- développe les politiques et programmes de gestion du personnel pour l'ensemble des employés et assure l'application des procédures et des mécanismes de gestion en vigueur, suivant les normes et règlements approuvés et les conventions collectives.

- Dirige les activités de recrutement et avancement, de classement et rémunération, de formation et perfectionnement et assume, en particulier, la responsabilité des relations de travail (incluant la négociation des conventions collectives de travail), et des programmes reliés aux domaines de la santé et de la sécurité.

- Conseil les autorités en tout ce qui concerne la gestion du personnel.

Exigences:

Doit posséder une formation de niveau universitaire en relation industrielle ou en sciences de l'administration ou encore l'équivalent et avoir une expérience minimum de trois (3) années, dans le domaine de la gestion du personnel.

Des formules d'inscription peuvent être obtenues du bureau du Greffier (tél.: 418-766-2343) et devront parvenir au plus tard le 10 mars 1978, à l'adresse suivante:

M. Vilmont Couture, greffier
Ville de Port-Cartier
40 avenue Parent
Port-Cartier, Qué.
G5B 2G5

Ref.: Offre d'emploi -
Directeur du Personnel

carrières et professions



**LE PLUS IMPORTANT
COURTIER EN IMMEUBLE
AU CANADA**

recherche
DES AGENTS D'IMMEUBLE

avec ou sans expérience
Venez travailler avec une compagnie qui est renommée et compétente.

Nos exigences:
Etre âgé de 25 ans minimum, avoir complété une 11e année, et posséder une automobile.
Pour une entrevue, prendre rendez-vous au numéro suivant:
724-6121
192 est St-Germain
Rimouski, P.Q.

BROCHET & TREMBLAY LTEE
Rivière-au-Renard (Gaspé) P.Q.
C.P. 160 Tél.: (418)269-3321
recherche

(1) PROGRAMMEUR EN INFORMATIQUE

NATURE DU TRAVAIL:

Le rôle principal et habituel de l'employé consiste en:

- a) assister le responsable du Centre dans l'élaboration, la rectification et l'épuration de programmes et des manuels de procédures;
- b) assurer le fonctionnement de l'ordinateur et des instruments périphériques;
- c) accomplir toute autre tâche connexe.

EQUIPEMENT UTILISE:

I.B.M. système 3, modèle 8 (langage RPG II)

NATURE DE L'ENTREPRISE:

Distributeur de produits alimentaires.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme d'études collégiales en informatique
OU

Attestation d'études équivalentes avec quatre années d'expérience pertinente.

LIEU DE TRAVAIL:

Rivière-au-Renard (Gaspé)

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre de service accompagnée de leur curriculum vitae d'ici le 3 mars 1978 au:

Centre de main-d'oeuvre du Canada
Place Jacques Cartier
Gaspé, P.Q. Tél.: (418) 368-3331

OCCASION D'AFFAIRES

Un important manufacturier est à la recherche d'un concessionnaire dans un domaine qui offre des possibilités de revenus très intéressants.

Le candidat sera dynamique et jouira d'une excellente réputation puisqu'il s'agit d'un domaine où la confiance avec ses futurs clients est absolument indispensable.

Une expérience dans le domaine de la construction du prêt hypothécaire ou de l'immeuble serait un avantage.

Pour informations écrire à Société Générale d'Investissements, C.P. 1516, Québec.

Concours de recrutement

Concours ouverts aux hommes et aux femmes



Commission de la
fonction publique du Québec

ATTACHE JUDICIAIRE CONCOURS H1313-KG

Ministère de la Justice - 2 postes à Québec - poste à Rimouski.

Fonctions - Rédiger des projets de jugements à l'intention des juges; rendre jugement dans les causes relevant de la compétence du protonotaire ou du greffier.

Exigences - Diplôme universitaire de premier cycle en droit. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement de \$13,005 à \$23,373. Date limite pour l'inscription: le 3 mars 1978.

COPILOTE D'AVIONS D'AFFAIRES CONCOURS H2483B-KG

Ministère des Transports - poste à Québec

Fonctions - A titre de pilote d'aéronefs, assister le capitaine d'avion d'affaires dans les démarches précédant le décollage et le seconder aux commandes de l'avion; vérifier avec le dispatcher les dernières informations concernant le vol; préparer le plan de vol; vérifier les "Notams" s'appliquant aux aides à la navigation, les facilités de communication et les conditions des aéroports; procéder à l'inspection visuelle de l'avion; s'assurer que tous les documents sont à bord; compléter les rapports et documents requis à la fin du vol; peut être appelé à prendre toutes les responsabilités du capitaine.

Exigences - Licence de pilote professionnel annotée pour avions multimoteurs et autres types d'avions pesant plus de 12,500 livres auxquels le copilote peut être assigné; certificat classe II relatif aux qualifications de vol aux instruments; certificat de radiotéléphone (limité); minimum de 3,000 heures de vol; connaissance de la langue française et de la langue anglaise. Inclure une photocopie de l'original de sa licence de pilote professionnel (annonciation au médical et aux instruments) et du certificat de radiotéléphone (limité).
Traitement de \$20,704 à \$24,220. Date limite pour l'inscription: 3 mars 1978.

DIRECTEUR DE GREFFES CONCOURS H5801AD-KG

Ministère de la Justice - poste à Rivière-du-Loup

Fonctions - Sous l'autorité du directeur général, assumer la responsabilité tant judiciaire qu'administrative des greffes des Cours supérieure, provinciale, des sessions de la paix et de la Cour du Bien-être social; agir à titre de protonotaire, greffier des sessions de la paix et de la couronne et greffier de la Cour du Bien-être social.

Exigences - Avoir 3 années d'expérience pertinente et ce, à titre d'avocat ou de notaire OU diplôme universitaire de premier cycle en droit ou dans une autre discipline appropriée et 4 années d'expérience pertinente. Toute année d'études réussies, jugée pertinente aux fonctions et complémentaire à l'un des pré-requis académiques, équivaut à 2 années d'expérience. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.
Traitement de \$17,508 à \$33,758. Date limite pour l'inscription: 3 mars 1978.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes. S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'œuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

La commission vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

CONSEILLER EN PREVENTION ET PREMIERS SOINS

Fonctions:

Sous la responsabilité du Superviseur à la Prévention, voit à l'application du programme de prévention des accidents. Organise et maintient en opération la clinique de premiers soins.

Qualifications:

Environ (3) années d'expérience en prévention et en premiers soins.

De préférence, être infirmier.

Bonne connaissance des Opérations forestières.

Détenir un certificat valide en secourisme général, et/ou en secourisme orienté vers la sécurité de l'Association Ambulancière Saint-Jean.

Port-Cartier, 12,000 de population est situé en bordure du Saint-Laurent à 36 milles de Sept-Iles.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Rayonnier Québec
C.P. 3000
Port-Cartier
G5B 2H4
Attention: Claude Gagnon
(4x8) 766-4141



LES INDUSTRIES
ITT DU CANADA LTEE
RAYONNIER QUÉBEC

INSTRUCTEUR EN MACHINERIE LOURDE

Fonctions:

Sous la direction du Superviseur de la formation, prépare, organise et donne de la formation aux opérateurs d'équipement possible.

Qualifications:

Formation technique, de préférence; Bonne connaissance de la machinerie lourde: tracteurs, chargeuses, tronçonneuses et tout autre équipement forestier. L'expérience dans l'enseignement serait un atout.

Port-Cartier, 12,000 de population est situé en bordure du St-Laurent, à 36 milles de Sept-Iles.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Rayonnier Québec
C.P. 3000
Port-Cartier
G5B 2H4
Attention: Claude Gagnon
(418) 766-4141



LES INDUSTRIES
ITT DU CANADA LTEE
RAYONNIER QUÉBEC

VENDEUR POUR LA REGION DE RIMOUSKI

Un fabricant de portes et fenêtres à Rimouski est à la recherche d'un vendeur pour Rimouski et les environs.

- Le candidat devra être âgé d'au moins 25 ans
- Avoir les connaissances de la vente
- Savoir lire des plans et posséder son automobile.

Faire parvenir votre curriculum vitae complet à:

Jos Beaulieu & Fils
C.P. 757 Rimouski

MONTAGE

La demande sans cesse croissante des produits fabriqués par IBM à son usine de Bromont nécessite une augmentation de son personnel de production, particulièrement dans les fonctions reliées au montage des machines à écrire électriques.

Nous sommes donc à la recherche de personnes possédant la dextérité manuelle nécessaire à l'accomplissement efficace d'un tel travail.

Chez IBM, vous bénéficierez d'un programme complet d'avantages sociaux entièrement défrayé par la compagnie, d'un salaire intéressant ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les postes offerts représentent de nombreux défis ainsi que de très bonnes perspectives aux personnes désireuses de progresser au sein d'une équipe dynamique.

Si vous détenez un diplôme de niveau secondaire et considérez que ce que nous avons à offrir rencontre vos critères d'emploi, nous vous invitons à présenter votre candidature par écrit à:

IBM
IBM Canada Ltée

Monsieur J. Charette
IBM Canada Ltée
23, boul. de l'Aéroport
Bromont (Québec)
JOE 1L0

Comptables agrée

Jeune C.A. désirant
faire carrière à titre
d'expert-comptable
Formation universitaire

Promotion récente
Travail à Matane
Salaire selon qualification

Grande possibilité
d'avancement Faire
parvenir curriculum vitae à
Dionne Boudreau Brochet C.A.
126 rue Soucy Matane

Messe anniversaire



Samedi, le 4 mars à 15:00 en l'église La Cathédrale de Rimouski sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Joachim Chénard.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Corporation professionnelle
des C.G.A. du Québec



M. Jocelyn St-Denis,
directeur général

M. Fernand R. Plante, c.g.a., président de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec, est heureux d'annoncer la nomination de M. Jocelyn St-Denis au poste de directeur général de la Corporation.

M. St-Denis présente une riche expérience en éducation et en administration. Plus précisément, il fut durant sept années directeur du département des Affaires étudiantes à l'université d'Ottawa. Au cours des dix dernières années, il a oeuvré au sein de la fonction publique fédérale, d'abord en qualité de directeur intérimaire du Programme de recrutement et de perfectionnement du personnel administratif, (P.R.P.P.A.), ensuite, comme directeur des Programmes de bilinguisme au ministère des Communications et finalement de directeur exécutif du conseil consultatif national de la Santé et du Sport amateur.

À la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec, M. St-Denis assumera de nombreuses tâches reliées à sa fonction, notamment la gestion et l'administration du siège social (situé à Montréal), qui regroupe plusieurs directions et tous les employés permanents de la Corporation. Sous l'autorité du Bureau et du comité administratif de la Corporation et assume en plus une liaison interne entre les huit régions administratives du Québec.

Projet Baie James

POSTES AU CHANTIER

Les représentants de la Société de l'énergie de la Baie James et du Groupe Lavalin, une société d'experts conseils, visiteront bientôt la région du BAS ST-LAURENT, dans le but de rechercher des candidats pour combler les postes suivants:

COMMIS

Fonctions - exécute des travaux de bureau courants, où l'emploi de la machine à écrire est nécessaire.

Exigences - niveau secondaire - dactylo - deux (2) ans d'expérience.

ARPENTAGE - HOMME D'INSTRUMENT

Fonctions - varient selon les grades - aide à effectuer les levés de terrains - recueille des données relatives aux angles, écarts, points et courbes de niveau à l'aide des instruments d'arpentage, pour la construction ou la mise en plan.

Exigences - niveau secondaire ou collégial - expérience de un (1) à trois (3) ans, selon formation et grade.

INSPECTEUR

Fonctions - surveille et inspecte les travaux de construction et ouvrages de génie en général pour s'assurer qu'ils sont conformes aux contrats, plans et devis.

Exigences - niveau secondaire ou collégial - expérience de un (1) à trois (3) ans, selon formation et grade.

RECEVEUR - EXPEDITEUR

Fonctions - expédie et reçoit des marchandises et tient les dossiers qui s'y rapportent, en vérifiant les quantités, en comparant les documents, factures ou autres, en choisissant et identifiant les contenants, en choisissant le mode d'expédition, etc.

Exigences - niveau secondaire ou collégial - expérience de deux (2) à trois (3) ans selon formation et grade.

COMMIS-COMPTABLES

Fonctions - travail général de comptabilité.

Exigences - niveau secondaire et minimum de trois (3) années d'expérience.

COMMIS - MAGASIN

Fonctions - reçoit, emmagasine, commande et délivre des fournitures et du matériel et tient les registres appropriés.

Exigences - niveau secondaire et de deux (2) à trois (3) années d'expérience, selon le grade.

COMMIS TECHNIQUES

Fonctions - exécute des travaux de bureau qui requièrent certaines connaissances des différents milieux techniques, tels l'arpentage, la construction, l'ingénierie, etc...

Exigences - niveau secondaire et un minimum de trois (3) ans d'expérience, ou niveau collégial et un (1) an.

PREPOSE AUX LOISIRS

Fonctions - entretient et opère tout équipement spécifique aux sports et loisirs et fournit certains services au public participant.

Exigences - niveau secondaire et deux (2) ans d'expérience pertinente.

REGULATEUR DE TRANSPORT AERIEN

Fonctions - coordonne l'activité de transport aérien à un site particulier en vue d'en assurer la sécurité et l'efficacité conformément aux réglementations du Ministère des Transports et de la SEBJ.

Exigences - niveau secondaire - licence d'opérateur de radio - au moins un an et demi (1 1/2) d'expérience.

Les candidats intéressés doivent s'inscrire au plus tard le 1er mars 1978 au Centre de Main d'Oeuvre du Québec, le plus près ou au:

337, rue Moreault, Rimouski

Division—Recrutement

Groupe Lavalin

1130 Ouest rue Sherbrooke, 10^{ème} étage
Montréal, Québec, H3A 2R5
Tél. (514) 288-1740



Elle veut

"La revue de presse"

Causapsal, 13 fé. 1978
C.J.B.R. Radio-Canada
Rimouski, Qué.

A qui de droit,
J'écris sous le coup de la colère. Qu'avez-vous fait de la "Revue de Presse de Radio-Canada"? J'avais pris l'habitude d'ouvrir la radio vers midi et demie pour écouter Raymonde Rioux. Avec quelques chansons et des propos sans prétention, ça nous changeait agréablement du bla-bla insipide des lignes ouvertes, mais surtout je ne manquais jamais à midi

cinquante la Revue de Presse avec Claude Bisailon. De quel droit nous l'avoir enlevée? Dans ces temps difficiles où les quotidiens ne viennent plus à nous, c'était un moyen objectif d'aller vers eux. Pourquoi l'avoir supprimé? Je suis déçue et je ne suis pas la seule.

C'est sans doute de la mauvaise foi, mais je ne veux rien savoir de votre nouvelle émission. Je veux ma Revue de Presse et ça presse!...

Mme Solange Bellavance
Causapsal.

Avis
d'Audience Publique

Ottawa, le 10 février 1978.

DEUXIEME PARTIE
OTTAWA (ONTARIO)
LE 4 AVRIL 1978 9h00

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra une audience publique à compter du 4 avril 1978, au Centre de références du gouvernement, 2 rue Rideau, Ottawa (Ontario) afin d'étudier ce qui suit:

SOCIETE RADIO-CANADA, 1500, AVENUE BRONSON, C.P. 8478, OTTAWA (ONTARIO). K1G 3J5.

- Rimouski (Québec) -780108700
- Edmundston (Nouveau-Brunswick) -780109500
- Rimouski (Québec) -780110300
- Causapsal (Québec) -780111100
- Rimouski (Québec) -780112900

Demandes présentées en vue:
a) d'acquiescer les actifs de CJBR-TV Limitée titulaire des licences de CJBR-TV Rimouski (Québec) et CJBR-TV-1 Edmundston (Nouveau-Brunswick); et de CJBR Radio Limitée titulaire des licences de CJBR Rimouski (Québec); CJEM Causapsal (Québec) et CJBR-FM Rimouski (Québec);

b) d'obtenir des licences de radiodiffusion afin d'exploiter les stations CJBR-TV Rimouski, CJBR-TV-1 Edmundston, CJBR Rimouski, CJEM Causapsal et CJBR-FM Rimouski à la cession des licences actuelles émises à CJBR-TV Limitée et CJBR Radio Limitée respectivement.

Endroit où l'on peut examiner les demandes:

CJBR-TV, CJBR et CJBR-FM
Bureau du directeur
273 ouest, rue St-Jean-Baptiste
Rimouski, (Québec)
CJEM
Bureau de poste
Causapsal (Québec)
CJBR-TV-1
Bureau de poste
Edmundston (Nouveau-Brunswick)

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Comment intervenir

Quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande peut présenter une intervention écrite. Cette intervention doit comporter un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier. L'intervenant doit aussi indiquer s'il désire comparaître à l'audience.

Date d'échéance pour la réception des interventions: le 15 mars 1978.

Les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messenger au requérant et au CRTC avec preuve de signification.

Examen des demandes

A l'adresse locale indiquée dans l'avis et au Conseil, 100 rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa (Ontario).

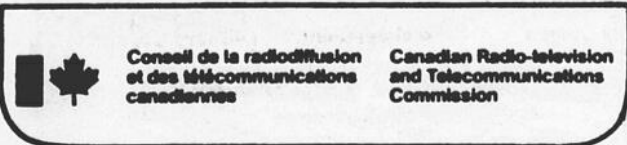
Règles de procédure

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des Règles de procédure, disponible au coût de 35 cents au: Centre d'édition, Centre d'imprimerie, Imprimerie et Edition, Ministère des Approvisionnement et Services, 270, rue Albert, Ottawa (Ontario).

Information: Ecrire au Conseil ou téléphoner à 613-996-2294 ou 992-6240.

Lise Ouimet
Secrétaire général

CRTC - Avis public 1978-20



Appui à Trinité-des-Monts

ATTENDU QUE le problème de fermeture d'école et de maintien de classe ouverte est un malaise identifié à la grandeur du secteur rural;

ATTENDU QUE la situation dans laquelle la Commission Scolaire a placé la population de La Trinité des Monts est inacceptable;

ATTENDU QUE se dessinent à l'horizon des projets qui permettent d'espérer un relèvement social et économique du milieu et que le moindre contretemps pourrait saper le dynamisme de la population absolument nécessaire au succès de ces entreprises;

ATTENDU QUE la fermeture d'école constitue une première étape de démantèlement de ce qui reste du réseau d'écoles de l'arrière-pays;

CONSIDERANT que ce qu'on reçoit de la part de certains ministères en vue

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA
CITE DE RIMOUSKI
AUX CITOYENS DE LA
MUNICIPALITE DE LA
CITE DE RIMOUSKI.

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par Hubert Dubé, Greffier, que le Conseil de la Cité de Rimouski a, lors de sa séance du 20 février 1978 tenue à l'Ecole Langevin, adopté le règlement numéro soixante-dix-huit - mille cent quarante-six (78-1146) concernant la promotion industrielle.

Tel règlement est maintenant déposé au bureau du soussigné pour l'information de toute personne intéressée.

Donné à Rimouski, ce vingt et unième jour du mois de février mil neuf cent soixante-dix-huit.

Hubert Dubé, o.m.a.,
Greffier de la Cité.

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA
CITE DE RIMOUSKI
AUX CITOYENS DE LA
MUNICIPALITE DE LA
CITE DE RIMOUSKI.

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par Hubert Dubé, Greffier, que le Conseil de la Cité de Rimouski a, lors de sa séance du 20 février 1978 tenue l'Ecole Langevin, adopté le règlement numéro soixante-dix-huit - mille cent quarante-huit (78-1148) en amendement au règlement 1,090 concernant la circulation.

Tel règlement est maintenant déposé au bureau du soussigné pour l'information de toute personne intéressée.

Donné à Rimouski, ce vingt et unième jour du mois de février mil neuf cent soixante-dix-huit.

Hubert Dubé, o.m.a.,
Greffier de la Cité.

d'un éveil, d'une prise de conscience, d'un développement et par conséquent d'une stabilisation de la population est annulé à long terme par un effritement du tissu social;

Pour toutes ces raisons, le Conseil d'administration d'Opération Dignité II, appuie inconditionnellement

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE RIMOUSKI

Aux propriétaires inscrits, le 20 février 1978 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans la Cité de Rimouski.

AVIS PUBLIC est donné par Hubert Dubé, Greffier de la Cité:

QUE le Conseil de la Cité, lors de sa séance régulière du 20 février 1978 tenue à l'Hôtel de Ville, a adopté le règlement numéro SOIXANTE-DIX-HUIT - MILLE CENT QUARANTE-CINQ (78-1145) en amendement au règlement 989 concernant la construction afin d'amender l'article 3.16 concernant les déboursés pour l'obtention d'un permis.

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 20 février 1978, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporation, sociétés commerciales, ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 78-1145 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même Loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, les 1er et 2 mars 1978 au bureau de la Cité situé au 205 de la Cathédrale à Rimouski;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 78-1145 fasse l'objet d'un scrutin secret est de quatre cent trente (430) et qu'à défaut de ce nombre le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Cité, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement; QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 2 mars 1978, à l'Hôtel de Ville de Rimouski, situé à 205 de la Cathédrale.

Donné à Rimouski, ce vingt et unième jour du mois de février mil neuf cent soixante-et-dix-huit.

Hubert Dubé
Greffier de la Cité

le comité secondaire I et II de La Trinité des Monts sachant que ses démarches font preuve:

- d'un souci d'une responsabilité sociale;
- de l'importance de

répondre à un besoin d'appartenance;

- d'un désir de prendre en main ses propres affaires;
- et d'une volonté ferme d'une implication plus active à l'école.

PUBLIC NOTICE

PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF RIMOUSKI

To all property-owners listed, on February 20th, 1978, on the valuation roll in force in the City of Rimouski,

PUBLIC NOTICE, is hereby given by Hubert Dubé, City Clerk:

THAT the City Council of Rimouski, at a regular sitting held at the City Hall, on February 20th, 1978, has adopted by-law number SEVENTY-EIGHT - ONE THOUSAND ONE HUNDRED AND FOURTY - FOUR (78-1144) in the amount of \$377,000.00 to provide the necessary key-money for the execution of public works in des Mouettes, Esplanade, Des Draveurs, Des Perdrix and de la Savane Streets.

THAT all property-owners among the above mentioned who were of full age and Canadian citizens on February 20th, 1978, in the case of physical persons, or who will have satisfied the period indicated in paragraph 3 of article 399 of the Cities and Towns Act, in the case of corporations, commercial societies or associations, may demand that by-law number 78-1144 be submitted to a poll according to articles 399 to 410 of said Act;

THAT this demand is done according to the registration procedures provided in articles 398a to 398o of the Cities and Towns Act, and by which procedures, the persons who may vote on the by-law will have access to a register opened to them from 9:00 a.m. to 7:00 p.m. on March 1 and 2, 1978 at the office of the city Clerk situated at 205, Cathédrale Street, Rimouski;

THAT the number of registered persons requested demanding that by-law number 78-1144 be submitted to a poll is four hundred and thirty (430) and if such a number of demands in not attained, such by-law will be deemed to have been approved by the persons qualified to vote;

THAT all persons qualified to vote on this by-law may consult said by-law at the office of the city during office hours, during the registration period; THAT the results of such consultation by means of a registration procedure will be announced on March 2, 1978, in the Council room of the City Hall, situated at 205 Cathédrale Street, Rimouski, at 7:00 p.m.

Given at Rimouski, this twenty-first day in the month of February in the year one thousand nine hundred and seventy-eight.

Hubert Dubé a.m.o.
City Clerk

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC,
CITE DE RIMOUSKI.

Aux propriétaires inscrits, le 20 février 1978 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans la Cité de Rimouski.

AVIS PUBLIC est donné par Hubert Dubé, Greffier de la Cité:

QUE le Conseil de la Cité, lors de séance régulière du 20 février 1978 tenue à l'Ecole Langevin, a adopté le règlement numéro soixante-dix-huit - mille cent quarante-quatre (78-1144) au montant de \$377,000.00 pour pourvoir aux argents nécessaires pour l'exécution de certains travaux consistant en l'installation de services d'aqueduc et d'égoûts dans les rues des Mouettes, Esplanade, Des Draveurs, Des Perdrix et de la Savane.

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 20 février 1978, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporation, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 78-1144 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même Loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, les 1er et 2 mars 1978, au bureau de la Cité situé au 205 de la Cathédrale, à Rimouski;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 78-1144 fasse l'objet d'un scrutin secret est de quatre cent trente (430) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Cité, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement; QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 2 mars 1978, au bureau du Greffier situé à 205 de la Cathédrale, à 19h00 p.m.

Donné à Rimouski ce vingt et unième jour du mois de février mil neuf cent soixante-et-dix-huit.

Hubert Dubé, o.m.a.,
Greffier de la Cité.



VEUX-TU TA CLEF?

VOILA TA CHANCE

VENDU
736 des Prés Verts Pointe-au-Père

488 rue Casault, Rimouski. Demi-Duplex.

383 rue Bois Joli Pointe-au-Père. Style canadien 28 x 48 avec foyer. A voir.

FE
278 & 280 rue Morin, Rimouski. Magnifique 2 logements rénové à neuf - excellente occasion pour futur propriétaire.

278 rue Cathédrale, Rimouski. Bâtisse commerciale - bons revenus.

871 rue Arpin Sacré-Coeur. Bungalow terrain paysagé.

25 est, Rue St-Germain Rimouski. Bâtisse commerciale.

Boul. St-Germain ouest Rimouski. Bungalow briques et pierres - sous-sol aménagé.

464 Mgr Fortin Rimouski. Bungalow libre immédiatement - léger comptant, situé près des écoles.

31 & 33 rue St-Pierre Rimouski. Maison de 8 chambres meublées.

591 rue des Rapides Ste-Odile. Bungalow 26 x 44, terrain 8000 pi. ca. Prix spécial.

399-401 Lachance, Rimouski. 2 logements.

VENDU
275 à 281 rue Notre-Dame Ouest, Rimouski.

364 rue Dionne, Pointe-au-Père, bungalow avec 1 logement au sous-sol.

Place des Lilas Pointe-au-Père. Bungalow neuf éligible aux ristournes.

385 2e Rue Rimouski. 4 logements.

328 Lecomte Pointe-au-Père. Bungalow terrain 16000 pi. ca. Bon prix.

655 rue Forest Sacré-Coeur. Bungalow entrée split éligible aux ristournes.

Succursales :
Amqui, Rivière-du-Loup, Lévis
Service-Vente-Achat-Prêt hypothécaire

Gilles Beizile, Prés. :
rés. : 723-7988

129 Est. St Germain Rim. 724 2117
Rene Dupuis 721 4309
Ludger Gobeil 723 6399
Gilles Labrie 724 6892
P. D. Amours 724 2513

La clef immobilière de l'Est du Québec

Léonard Gagnon inc.

courtier
113 est, St-Germain, 724-7550

MAISON A VENDRE OU A ACHETER
Faites confiance à ceux qui connaissent à la fois l'immobilier et les hypothèques.

St-Pie X, 522 rue De Touraine.

St-Pie X, 16, 11e Rue ouest

St-Pie X, 507 De Gascogne

364, 366 Boul. Jessop

356, 358 rue Doucet

401 est, St-Germain

St-Yves, 4, 2e avenue

St-Yves, 16, 7ème avenue

515 des Ecart, Ste-Odile

MAISONS MOBILES

Sacré-Coeur, 765 Boul. St-Germain No. 6
Camping Lavoie, Bic. No. 37
Commodore 14' x 68'
No. 72 Glendale 14' x 58'

CENTRE VILLE

Bâtisse et commerce avec équipement, le tout pour livraison immédiate.

STE-AGNES-SUD

Un édifice commercial 40' x 80' au centre industriel, 2ème Rue est.

EDIFICE A BUREAUX

Situé au centre ville Immeuble des plus moderne, construit selon les plus hautes exigences et comprenant toutes les commodités modernes. Ascenseur, climatisation, système de protection contre les incendies, stationnement, etc.

765 Boul. St-Germain no. 6 General 12' x 60'

871 rue Arpin

185 des Tilleuls

454, 456 rue Lasalle, Nazareth

448 rue Montcalm, Nazareth

Mont-Com. rue des Pervenches, Bellevue 1976, 14, x 39' Terrain 80' x 100'

Ste-Luce Motel au Réveillon

Val Neigette

St-Donat, rang des Sept-Lacs

Si vous avez l'intention d'acheter ou de vendre une propriété parlez-en à la Maison de Courtage de Léonard Gagnon Inc.

A votre service...
Dominique Michaud 723-4138 J. Noël Ouellet 723-2533 Marcel Beaulieu 736-4880 Léonard Gagnon 723-2413

Décès d'Albert Leclerc

Il nous a quitté celui que nous avons aimé, qui fut si bon pour nous tous. Que de peines et de misères a-t-il toujours acceptées malgré les dures épreuves de la vie. Mais durant les dernières années son devoir paternel accompli, il n'avait qu'un seul désir il demandait à la

Mme Charles E. Canuel (Thérèse) de Lévis; M. & Mme Ambroise St-Laurent (Louisa); M. & Mme Jean-Marie Leclerc (Margot); M. & Mme Lionel Leclerc (Lisette); M. & Mme Germain St-Laurent (Gisèle); M. & Mme Gilles Leclerc (Françoise) de Lévis; M. &

Vierge Marie d'aller rejoindre au près de Dieu celle qui depuis dix neuf ans l'avait quittée. Soyez heureux un jour si Dieu le veut nous irons vous revoir tous les deux.

A Rimouski le 12 janvier est décédé à l'âge de 82 ans M. Albert Leclerc (époux de

feue Alphéda Côté) autrefois du 2e rang de Rimouski. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et brus: M. & Mme Yvon Dionne (Lucille); M. & Mme Marcel Nadeau (Françoise) de Lévis; M. & Mme Ubald Leclerc (Yvette); M. & Mme Claude Leclerc (Pauline); Mme Aline Lavoie... Ses soeurs et belles-soeurs Mme Louis Doucet (Armandine); Mme Paul Lepage (Jeanne); Mme Octave Ross (Blanche)... 32 petits enfants et 2 arrière-petites filles et de nombreux neveux et nièces et amis... Le service fut chanté à la Cathédrale le 14 janvier, il fut conduit à sa dernière demeure par ses petits-fils (Gilles & Marcel Canuel, Gaétan & Denis Leclerc, Denis St-Laurent, Bernard Lévesque).

SACHEZ INVESTIR...

QUALITE SERVICE AVANT TOUT

Il est temps pour vous de vous offrir une **maison à votre goût**

CONVERTISSABLE SANS FRAIS POUR PREVOIR LE SOUS-SOL HABITABLE COMME LE REZ-DE-CHAUSSEE.



- Tout ceci sur votre ou notre terrain
- Plus de 30 terrains disponibles avec tous les services
- Prix compétitifs
- Profitez de notre expérience technique
- Maison modèle à visiter sur les lieux
- Les prêts de maison sont accessibles à la subvention administrée par la S.C.H.L.

CONSULTEZ SANS TARDER

LES HABITATIONS bobli inc



RENAUD POITRAS, directeur-général
646 rue Louis-David, Sacré-Coeur, Rimouski

722-5155

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE RIMOUSKI COUR SUPERIEURE (en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de: Jean-Marc Ménard, ayant fait l'affaires sous la raison sociale "Dan Janelle Enr", au 98, Avenue Ross, Mont-Joli, et dame Josée Perreault Ménard, domiciliés au 1855, Mont-Joli, P.Q. assurance sociale de monsieur 210-970-612 et de madame 234-456-139. No: 100-11-00003-78 012020 - 012021

Avis est par les présentes donné que JEAN-MARC MENARD, ayant fait affaires sous la raison sociale de "DAN JANELLE ENR", au 98, Avenue Ross, Mont-Joli, et Dame Josée Perreault Ménard, domiciliés au 1855, Mont-Joli, P.Q. ont fait cession de leurs biens le 10ième jour de février 1978, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6ième jour de mars 1978, à 11.45 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Edifice Montcalm, 800, Carré D'Youville, Suite 1801, en la Cité de Québec, dans la Province de Québec.

Daté de Québec, ce 13ième jour de février 1978. Gérard Robitaille, Adm. A. Syndic de l'actif de Jean-Marc Ménard et Josée Perreault Ménard

Bureau de: GINGRAS, ROBITAILLE, MARCOUX & ASSOCIES 425 Est, Boulevard Charest Québec P.Q.

Réalisez votre **PROJET IMMOBILIER**



+ 200 PHOTOS de maison à vendre

INTER CITE a la maison que vous cherchez. Demandez une copie de notre journal immobilier. Il en contient des centaines, c'est gratuit.

Inter-Cité
COURTIER

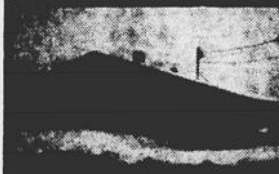
177 TOUSSAINT CARTIER APRES 5 HEURES
Denise O. Gendreau: 724-6130
Georges Gendreau: 724-6130
Gilles Gagnon: 724-6987
Roger Rousseau: 723-2623



Centre-ville: cottage 1 1/2 étage, très propre, bien situé. Gilles Gagnon 724-6987.



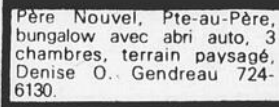
Mont-Joli: propriété 2 1/2 étages, 11 pièces, entièrement rénové, entrée asphaltée, cabanon, très propre. Gilles Gagnon 724-6987.



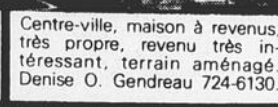
Pêre Nouvel, Pte-au-Pêre, bungalow avec abri auto, 3 chambres, terrain paysagé. Denise O. Gendreau 724-6130.



Centre-ville, maison à revenus, très propre, revenu très intéressant, terrain aménagé. Denise O. Gendreau 724-6130.



Bic, Camping Lavoie, maison mobile, meublée. Consultez Denise O. Gendreau 724-6130.

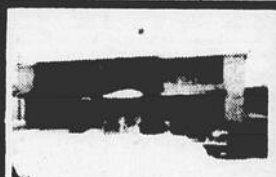


1er rang Ouest Bic. Motel 6 unités avec résidence consultez Denise O. Gendreau 724-6130.

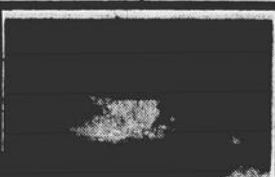
Choisissez la vôtre!



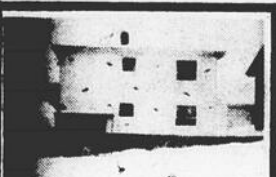
Magnifique propriété Cottage de 30 x 53 pi. avec piscine 20 x 40 pi. avec équipement. Situé à St-Anaclet.



PROPRIETE SITE COMMERCIAL 492 Boul. St-Germain ouest Rimouski.



Atelier (30 x 60) (15 x 32) pi. avec chauffage. Situé à St-Anaclet.



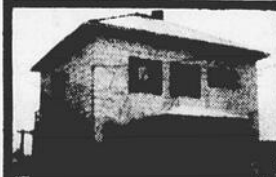
Propriété de 2 logements 254, 256 Parent Nord. Ste-Odile.



BUNGALOW
Extérieur brique, foyer, route 232, Ste-Blandine.



Deux logements. Propriété 286-288 Laval, Nazareth.



Maison appartement 5 logements, rénové. 68 St-François, Nazareth.



Bungalow split level, 672 des Conifères, Sacré-Coeur, Rimouski.



Bungalow 5 1/2 pièces, 521 Thomas Taschereau, Ste-Odile.



GARAGE & RESIDENCE
Très bon chiffre d'affaires, situé à Bic.



Bungalow 28 x 42 pi. rue de la Gare, St-Anaclet.



COMMERCE DE GRANDE ENVERGURE
Etabli depuis 25 ans. Situé à Rimouski.

la caisse d'établissement COURTIER **724-4360**

149 est. St-Germain, Rimouski

JACQUES BELANGER directeur du Service immobilier 723-5652

Confiez-nous la vente de votre propriété!

REPRÉSENTANT

Gilles Vachon 722-7153

Monique C. Rioux 724-9506

Gilles Parent 722-5190

Gustave Godbout 775-3126

Claudette B. De Rio 722-7686

Romain St-Laurent 736-5801

Notre compétence et notre expérience nous permettent de vous donner un meilleur service. Si vous voulez réussir la vente de votre résidence, votre commerce, vos terrains, immeubles à revenus etc...



Au Trust Général, on le fait... Mieux.

Secteur résidentiel



Pointe-au-Père - Rue Dionne
Bungalow style canadien 26' x 42', construction neuve, belle qualité, 3 chambres à coucher, chauffage électrique, tapis mur à mur. Livraison immédiate.
H.P. Côté 739-4317



Centre-ville - Rimouski
Magnifique résidence unifamiliale, extérieur en briques, 5 chambres à coucher, chauffage eau chaude, garage double, terrain paysagé, et de très grande dimension, très beau site. Une belle occasion.
H.P. Côté 739-4317.



Pointe-au-Père - Boul. Ste-Anne
Résidence style split-level, construction neuve, excellente qualité, tapis mur à mur, chauffage électrique. Venez voir ça.
H.C.P. Côté 739-4317.



St-Anaclet - rue Principale
Bungalow 25' x 40' construction 1973, façade en briques, 3 chambres à coucher, sous-sol aménagé à 50% tapis mur à mur, chauffage électrique. Libre pour mai ou juin.
J.A. Beaulieu 723-2176.



Ste-Agnès - Rimouski
Magnifique résidence unifamiliale 4 grandes chambres, sous-sol aménagé à 75% extérieur briques et bardeaux d'amiante, très grande cuisine, stationnement, 4 autos, beau secteur résidentiel. Il faut voir ça.
J.A. Voyer, 723-5832.



Centre-Ville - Rimouski
Magnifique bungalow façade en pierres de taille, côtés en clapboard de cèdre, 6 chambres à coucher, sous-sol aménagé à 90% piscine extérieure chauffée. Tapis mur à mur, etc... terrain aménagé avec goût et très vaste. C'est à voir.
J.A. Beaulieu 723-2176.



St-Agnès Sud, rue Jobin
Magnifique bungalow 26' x 42', 3 chambres à coucher, chauffage électrique, tapis mur à mur. A vendre cause de départ. Une occasion exceptionnelle.
J.A. Beaulieu 723-2176.



Ste-Odile, rue des Ecarts
Bungalow construction neuve, 3 chambres à coucher, chauffage électrique, tapis mur à mur. Très léger comptant demandé. Venez visiter.
J.A. Voyer 723-5832



Pointe-au-Père - Avenue du Plateau
Maison unifamiliale, construction récente 3 chambres à coucher, sous-sol aménagé à 75% Il faut la voir pour l'apprécier.
H.P. Côté 739-4317.



St-Pie X - 4e rue Est
Bungalow avec sous-sol aménagé en logement, revenu intéressant, bonne construction, extérieur en briques, terrains paysagé. A vendre cause de départ.
J.A. Beaulieu 723-2176.

immeubles a revenus



Rimouski - rue St-Jacques
Comprenant 8 magnifiques logements de 1 1/2 et 4 1/2 pièces, partiellement meublés. Bon revenu. A qui la chance?
J.A. Beaulieu 723-2176



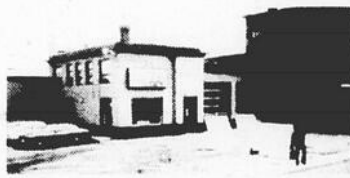
Commerce à vendre - Ste-Anne-des-Monts
A qui l'opportunité, commerce de vêtements et chaussures pour dames et enfants "Aux nouveautés" belle occasion de devenir propriétaire d'un commerce, très rentable.

Rimouski
Semi-commercial - 6 logements de 2 1/2 à 4 1/2 placement intéressant, construction 1975. Excellent placement, à qui la chance?
J.A. Voyer 723-5832

secteur commercial



Rue Léonidas, Rimouski
Entrepôt, 4.000 p.c. terrain plus de 30.000 p.c. à un prix des plus intéressants. Pouvant facilement s'aménager en atelier ou à d'autres fins. 40' x 100' x 20' haut.
H.P. Côté 739-4317.

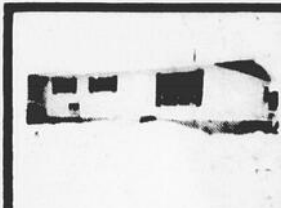


Rimouski - Centre-ville
Garage 3 étages, sous-sol occupé avec bail, plus de 7.500 pi.ca vaste stationnement. Pourrait servir à d'autres usages. Bonne qualité de construction et en très bon état. Placement intéressant.
J.A. Voyer 723-5832.

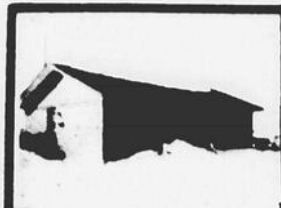
Trust Royal
Courtier en immeubles



Pointe-au-Père, Place Le Marquis, bungalow entrée split level, grand terrain aménagé, endroit spacieux. A voir, Carmen Faucher 723-5874.



Ste-Odile, rue des Rapides, maison neuve située près de la rivière tapis partout sauf dans la cuisine. Pour détails, Carmen Faucher 723-5874.



Sacré-Coeur, rue des Mersiers, bungalow 42 x 25, excellente construction, finition intérieure parfaite, terrain aménagé avec arbres. Carmen Faucher 723-5874.



Ste-Agnès rue Martin, bungalow 28 x 40 peinture refaite à l'intérieure beau grand terrain avec arbres. Carmen Faucher 723-5874.



Nazareth, immeuble de 4 logements, très bien situé avec grand terrain informez-vous Carmen Faucher 723-5874.



Nouveaux prix

Pointe-au-Père, Terrasse Bon Air, bungalow 25 x 40 grand terrain boisé, sous-sol fini. Faites une offre. Carmen Faucher 723-5874.



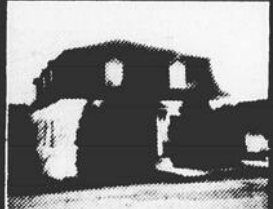
Ste-Odile, rue Ross, Bungalow avec vue sur le fleuve et la ville, très bonnes conditions. Carmen Faucher 723-5874.



Ste-Agnès sud, bungalow neuf, chauffage électrique, tapis dans le salon et le hall prix raisonnable. A voir Carmen Faucher 723-5874.



Pointe-au-Père rue Père Nouvel, bungalow 8 1/2 pièces à l'état de neuf avec garage près de tous les services. Bertrand Tudeau 724-9898.



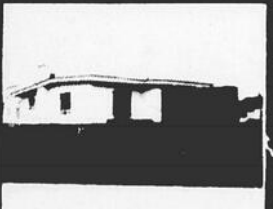
Bic, grande maison style normand, immense terrain foyer garage. Bertrand Tudeau 724-9898.



Métis sur Mer, jolie maison habitable à l'année, isolation et chauffage à neuf. Bertrand Tudeau.



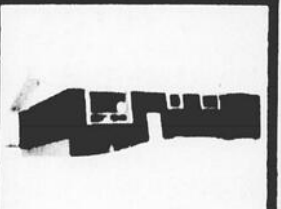
Sacré Coeur, jolie maison canadienne, foyer finition en pierre des champs, intérieur remarquable. Bertrand Tudeau 724-9898.



Ste-Agnès construction 1976, de haute qualité, 8 1/2 pièces, foyer patio, très bien aménagé, vue magnifique sur la ville pour renseignements. Bertrand Tudeau 724-9898.



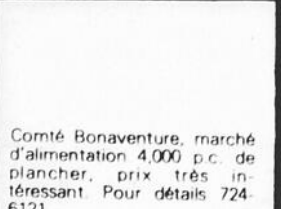
Mont-Comi, rue des Pervenches maison mobile Val Bar, 14 x 70, meublée avec foyer et terrain boisé. Bertrand Tudeau 724-9898.



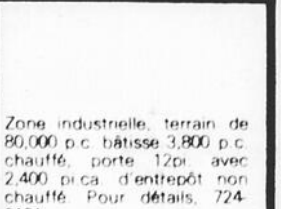
Ste-Odile, rue des Rapides, bungalow tout en brique, finition impeccable, pour information. Bertrand Tudeau 724-9898.



Quartier St-Germain, maison à revenu en parfait état chauffage électrique et air chaud, le prix est très abordable. Bertrand Tudeau 724-9898.



Comté Bonaventure, marché d'alimentation 4.000 p.c. de plancher, prix très intéressant. Pour détails 724-6121.



Zone industrielle, terrain de 80.000 p.c. bâtisse 3.800 p.c. chauffé, porte 12pi. avec 2.400 p.c. d'entrepôt non chauffé. Pour détails, 724-6121.

ROLAND VON SAENGER F.R.I. DIRECTEUR DES VENTES 724-2884

CARMEN FAUCHER 723-5874

BERTRAND TUDEAU 724-6121

LIONEL J. MAGUIRE TEL.: 392-4900 Représentant à New Richmond



192 EST, ST-GERMAIN 724-6121

Parlez-en maintenant à un agent du Trust Général

J.A. Beaulieu 723-2176 | J. Charles Demers 723-5871 | H.P. Côté 739-4317 | Doris B. Hirs 723-1021 | M. J. Antonio Voyer 723-5832



J. Ls Ruest directeur Service Courtage Immobilier 723-2603

Jean P. Trépanier directeur Service Prêts Hypothécaire et financement

A VOTRE SERVICE 24 HRES PAR JOUR ET 7 JOURS PAR SEMAINE 724-4106

Loto Val-Neigette

Les heureux gagnants du 19 février 1978 au tirage de LOTO-FINANCEMENT de la Station de ski Val-Neigette sont:

1. \$500. no 0431 Uldéric Bélanger, 261, Joseph Garon, Rimouski;
2. prix \$500 no 1205 Zénon Reid, 1281, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli;
3. prix \$100 no 0560 André Lévesque, 348 rue St-René, Rimouski;
- 4e prix \$100 no 1262 Gaston Belzile, 858, rue Arpin,

Rimouski. Les billets gagnants ont été tirés par M. Jean Vinette, directeur de la Station de ski et co-organisateur de LOTO-FINANCEMENT de la Station.

Pour ceux qui veulent connaître les résultats du tirage de LOTO-FINANCEMENT de Val-Neigette dès le lundi matin, vous n'avez qu'à composer le numéro de téléphone suivant: 735-2161.

LOGEMENTS A LOUER

LOCATION IMMEDIATE

mars

2 1/2 pièces meublé (tout inclus) \$190.

5 pièces non meublé (tout inclus) \$245.

Tout inclus: électricité - chauffage - taxes, d'eau - vidanges et locataire etc...

6 pièces non meublé \$250.
Taxe d'eau et vidange inclus



Société Générale d'Administration
de Rimouski (S.G.D.) inc
106 St-Germain E., Suite 101, Tél. 723-4378
Le soir: 723-2462 ou 723-9837

AVIS PUBLIC

AVIS AUX PARENTS INSCRIPTION DES ELEVES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 1978-1979

L'inscription est obligatoire pour chacun des enfants qui fréquenteront en septembre prochain, une école de la Commission scolaire régionale du Bas St-Laurent. Cette inscription s'effectue comme suit avant le 1er mars 1978.

Formulaires d'inscriptions:

L'inscription des élèves s'effectue à l'aide de formulaires préparés à cette fin et mises à la disposition de la direction de chacune des écoles.

A) Pour les étudiants qui fréquentent actuellement les écoles de la Commission scolaire régionale du Bas St-Laurent:

L'inscription de ces élèves pour 1978-1978 se fait sous l'autorité du principal de chacune de nos écoles avant le 1er mars à l'aide des formulaires préparés à cette fin.

B) Pour les étudiants de l'élémentaire (Commission scolaire La Neigette et Commission scolaire La Mitis) qui fréquenteront le secondaire (Commission scolaire régionale du Bas St-Laurent) en septembre 1978:

Les principaux des écoles élémentaires et secondaires concernées procéderont conjointement à l'inscription des élèves.

Pour les étudiants de l'extérieur du territoire qui désirent fréquenter les écoles de la Commission Scolaire régionale du Bas Saint-Laurent en septembre 1978:

Les parents peuvent inscrire leurs enfants à l'une ou l'autre des écoles de la Commission Scolaire régionale du Bas St-Laurent.

Gérard Grenier
Directeur Général

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Surveillant des Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics, Chambre 201, C.P. 260, 180 Cathédrale, Rimouski (Québec) G5L 7C1 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, chambre 201, C.P. 260, 180 Cathédrale, Rimouski (Québec) G5L 7C1, sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Appel d'offres 78R-003P - Améliorations au havre - Brise-lames flottants, Rivière-au-Renard, Comté de Gaspé (Québec).

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la Construction du Québec, 136 St-Louis, Rimouski, 375 Verdun, Québec & 4970 Place de la Savane, Suite 215, Montréal (Québec); aux ministères des Travaux Publics du Canada, Gare Maritime Champlain, 901 Cap Diamant, Québec & 02001 Université, Montréal (Québec) ainsi qu'aux bureaux de Poste de Rivière au Renard et de Gaspé, Comté de Gaspé (Québec).

Date limite: le jeudi 2 mars 1978
Dépôt: \$25.00

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Agent des Finances et de l'Administration,
District de Québec
Léon St-Arnaud.

Attention! Attention!

Jeunes mariés, futurs mariés,
locataires, rentiers
et même l'Age d'Or!

Les logements sont rendus très dispendieux ainsi que les maisons conventionnelles d'aujourd'hui.

Les Maisons Luigi 77 Enr., 1081 St-Germain Ouest, Rimouski, peut vous vendre des maisons modèles 77 et 78 meublées ou non-meublées, garantie de 5 ans, acceptées par la Centrale d'Hypothèque.

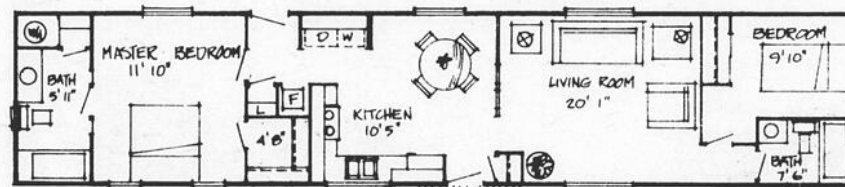
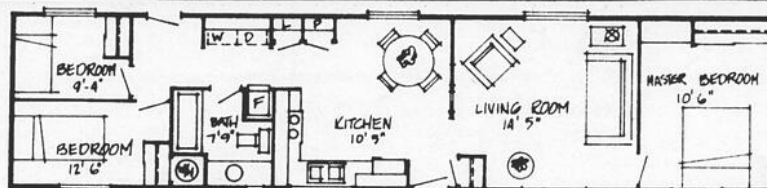
Tous nos terrains situés au Parc Bois Brûlé, 3e rang de Rimouski ou ailleurs, sont acceptés par la Centrale d'Hypothèque. Comprenant eau et égouts, Les Maisons Luigi pourront vous installer sur pilotis de ciment, blocage de cèdre ou même sur fondation de ciment.

Si cela vous intéresse, hâtez-vous de venir nous rencontrer le plus tôt possible chez Luigi Maisons Mobiles 77 Enr. et visitez nos modèles 77 et 78 exposés sur notre terrain de vente.

Placez votre commande

1081 ST-GERMAIN OUEST
RIMOUSKI QUE.
TEL: 724-7979

Pensez que le mois de mai arrivera très vite et c'est pourquoi nous vous invitons à venir choisir votre maison et votre terrain.



Les heures d'ouverture: Lundi au vendredi 10h A.M. à 9h P.M.
Samedi 9h A.M. à 5h P.M.
Dimanche 1h P.M. à 5h P.M.

Après la fermeture du bureau, vous pouvez nous rejoindre à 723-2005 et 739-3549.

Merci de votre collaboration!
M. Roger Thibault, propriétaire M. Bertrand Deschênes, dir. des ventes

les Maisons Luigi (1977) enr.

1081 Boul. St-Germain Ouest Rimouski TEL: 724-7979

près de: Les Pavages Laurentiens

ROGER THIBAULT: Prop.

LE GROUPE
C.A.G. INC.

COURTIER

2^e étage, Place Sears, Rimouski
Rimouski-Matane-Sept-Iles

- Administration et gestion
- Achat-vente d'immeubles
- Prêts hypothécaires
- Evaluation



tel.: **724-6325**

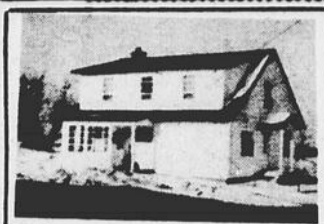
Après 5 hrs seulement

Gilles Proulx - 723-1505
Thérèse G. Carrier 723-7466
Marcel St-Pierre - 724-4742
Roland Thériault 723-9013

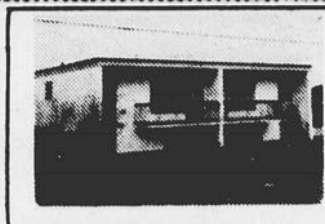
Représentant exclusif pour le Québec de



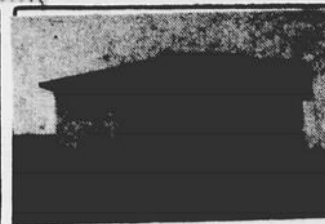
**Les Maisons
du Patrimoine inc.**



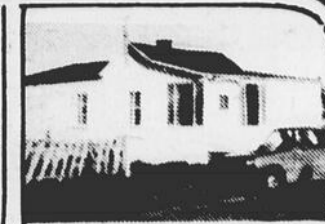
229 Laurier



664 Gilles



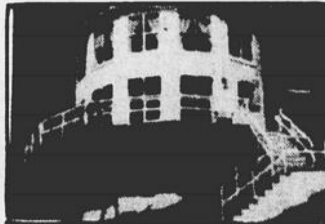
308 St-Joseph



92 du Séjour



295 Dubé



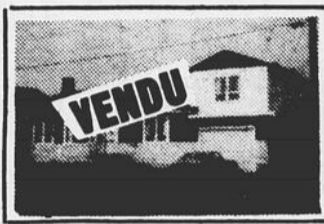
Rue de la Plage, Sacré-Coeur



304 Bl. Ste-Anne



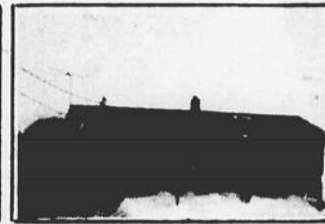
Rivière-Hâtée



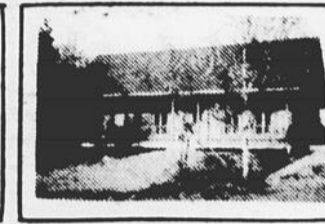
424 Fournier



41, 14e Rue O., St-Pie X



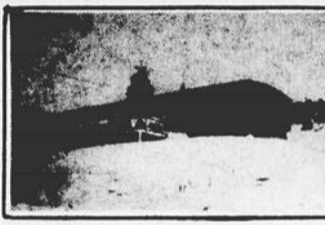
17, 3e Ave, Rimouski-Est



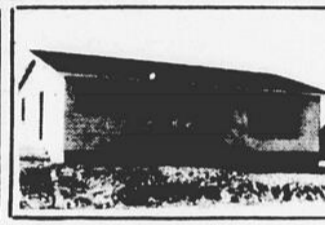
353 Pierre-Rouleau



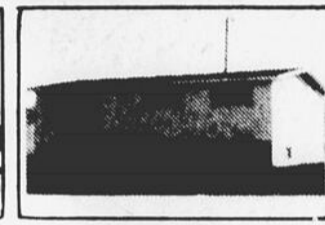
267 St-Laurent



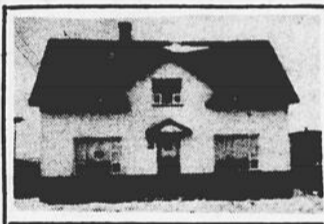
Chemin de Val-Neigette



668 des Buissons



521 des Ecart



374 Moreault



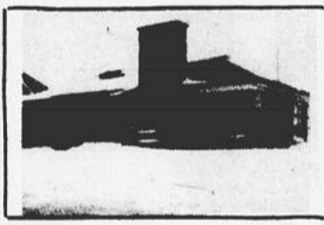
Vaste espace à bureaux,
900 pi.ca. dans édifice
très moderne, climatisé,
parfaitement situé en
plein centre-ville. Construc-
tion exceptionnelle.
PLACE SEARS



296 Bl. Ste-Anne



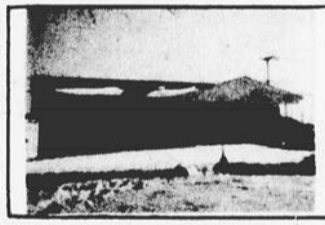
1015, 2e Rue Pte-au-Père



357 Doucet



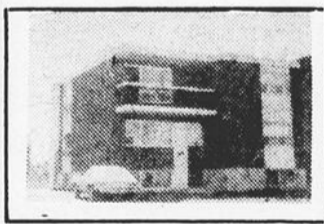
56 de l'Eglise



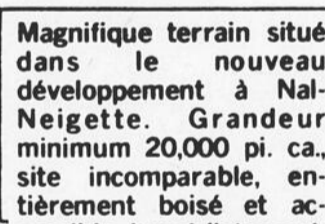
309 Bl. Arthur-Buies



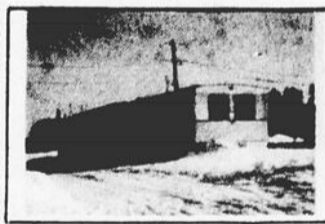
678 des Vétérans



355 Pierre D'Anjou



Magnifique terrain situé
dans le nouveau
développement à Nal-
Neigette. Grandeur
minimum 20,000 pi. ca.,
site incomparable, en-
tièrement boisé et ac-
cessible immédiatement.



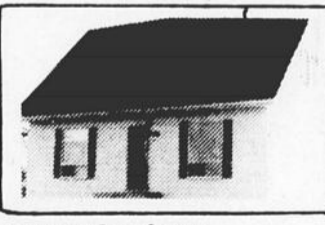
20 du Ruisseau



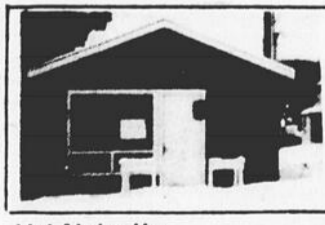
253 Pineau



638-640 St-Germain Est



308 Bl Ste-Anne



Val-Neigette



375 St-Jean-Baptiste

SECTION COMMERCIALE

Dépanneur
Rue Tessier

VENDU

Taverne Chez Luc
Rue de l'Evêché

Bureaux à louer
Edifice Brisson

[en construction]
13,000 pi. ca.
Date d'occupation: 1er juin '78

140 St-Germain O.
Rimouski

Restaurant
Ste-Marthe, Gaspé-Nord.

Avec vaste terrain de camping, 52 sites
avec commodités, eau, électricité, etc.
très bons revenus.



**140 St-Barnabé
RIMOUSKI
724-7111**

VENTE DE LIQUIDATION ARTICLES MENAGERS

LEGEREMENT ENDOMMAGES OU MODELES DISCONTINUES

Quantité	Description	No.	Prix rég.	Prix liquidation	ECONOMISEZ
1	TABLE DE CUISINE chrome seulement	27978	\$109.98	\$59.98	\$50.00
2	BUFFETS ET VAISSELIER Colonial	25907	\$200.00	\$149.98	\$50.02
1	ENSEMBLE SALLE A MANGER Colonial 5 morceaux	25856	\$197.98	\$158.98	\$39.00
2	ENSEMBLES DE SALON 2 morceaux	52440	\$659.98	\$559.98	\$100.00
1	TELEVISEUR COULEUR 26" Modele Console	14432	\$749.98	\$499.98	\$250.00
3	SYSTEME DE SON Sears	28422	\$149.98	\$129.98	\$20.00
1	ETAGERE D'UTILITE Fini noye	31415	\$99.98	\$59.98	\$40.00

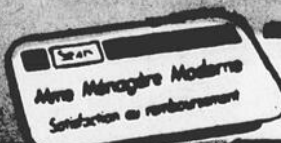


QUANTITE LIMITEE



1	SECHEUSE AUTOMATIQUE Kenmore - couleur avocat	85104	\$309.98	\$209.98	\$100.00
2	LAVE-VAISSELLE Kenmore - couleur or	76046	\$399.98	\$359.98	\$40.00
1	LIT EN ERABLE 48" Colonial	64558	\$119.98	\$49.98	\$70.00
1	CUISINIERE ELECTRIQUE 30" Kenmore - couleur brun	68372	\$484.98	\$384.98	\$100.00
5	SERVICES A VAISSELÉ 8 services - 40 morceaux	40392	\$103.98	\$49.98	\$54.00
10	SERVICES DE COUTELLERIE Stainless - 84 pieces - 12 couverts	48555	\$39.98	\$17.98	\$22.00
1	REFRIGERATEUR 15.1 PI. CU. Sans givre - Couleur brun	55972	\$609.98	\$499.98	\$110.00

**PAS DE COMMANDE TELEPHONIQUE
MARCHANDISES EN MAGASIN SEULEMENT**



SATISFACTION OU REMBOURSEMENT
Sears 140 St-Barnabé Rimouski

Heures	LUN	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
d'ouverture :	9.30	9.00	9.00	9.00	9.00	9.00
	5.30	5.30	5.30	9.00	9.00	5.00